

# MEDSTAT IV

FACILITY FOR EUROMED  
DIALOGUE AND EXCHANGE  
OF BEST PRACTICES

## COMPENDIUM SUR LES ENQUÊTES FORCES DE TRAVAIL DES PAYS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE POUR LA RÉGION DU SUD



This project is  
funded by



This project is  
implemented by



# MEDSTAT IV

## *Coopération statistique euro-méditerranéenne*

**DURÉE DU PROJET : 2016-2019**

**BUDGET : 4,7 millions d'euros**

### **BRÈVE DESCRIPTION**

Le projet MEDSTAT IV fournit une expertise et un support technique dans le but de promouvoir l'harmonisation des statistiques en conformité avec les normes européennes et internationales dans 6 domaines : répertoires et statistiques d'entreprises, statistiques sur le commerce extérieur et la balance des paiements, statistiques des transports, statistiques de l'énergie, statistiques du marché du travail et statistiques des migrations. Il fait suite à une phase précédente mise en œuvre au cours de la période 2010-2013.

### **PAYS BÉNÉFICIAIRES**

Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie.

### **OBJECTIFS**

L'objectif général du projet est de promouvoir un processus décisionnel fondé sur des faits probants et de favoriser un développement démocratique en améliorant la disponibilité, la visibilité et l'accessibilité de données statistiques solides, fiables et à jour dans les pays de la PEV-Sud.

### **ACTIVITÉS EN BREF**

Le projet sera réalisé par le biais de quatre actions complémentaires :

- la contribution à la production de données de meilleure qualité dans les secteurs thématiques prioritaires ;
- le soutien aux groupes de travail par l'intermédiaire d'activités et de compétences pertinentes et opportunes ;
- l'harmonisation des données statistiques conformément aux normes européennes et internationales ;
- la sensibilisation d'un certain nombre d'intervenants aux statistiques, y compris une diffusion plus conviviale des statistiques.

### **More information at:**

[ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/MEDSTAT\\_programme](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/MEDSTAT_programme)

[www.euneighbours.eu/en/south/eu-in-action/projects/medstat-iv-euro-mediterranean-statistical-cooperation](http://www.euneighbours.eu/en/south/eu-in-action/projects/medstat-iv-euro-mediterranean-statistical-cooperation)

# COMPENDIUM SUR LES ENQUÊTES FORCES DE TRAVAIL DES PAYS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE POUR LA RÉGION DU SUD

Mars 2018

Remerciements .....4

Acronymes et abréviations.....5

## **A INTRODUCTION** ..... 7

A1 - Suivi du marché du travail dans le cadre de la coordination internationale .....8

A2 - Objectifs, modalités de travail et structure de ce compendium.....10

## **B COMPARAISON DES ENQUÊTES** ..... 13

B1 - Conception de la méthodologie.....14

B2 - Préparation de la mise en œuvre de l'enquête.....17

B3 - Collecte de données .....19

B4 - Traitement des données collectées .....20

B5 - Analyse des données collectées.....21

B6 - Diffusion des résultats .....23

## **C RECOMMANDATIONS À DES FINS D'AMÉLIORATION ET D'HARMONISATION** .....25

C1 - Bref résumé de l'analyse comparative.....26

C2 - Propositions liées aux recommandations internationales .....26

C3 - Suggestions et recommandations à des fins d'amélioration et d'harmonisation.....27

Annexe 1 - Tableaux synoptiques.....31

Références principales .....55

*Cette publication est disponible en français et en anglais.*

*Ce document a été préparé dans le cadre du projet pour la coopération statistique euro-méditerranéen MEDSTAT IV, financé par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de MEDSTAT IV et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.*

## REMERCIEMENTS

La conception et la préparation de cette publication ont été réalisées par un pool d'experts composé de Olivier Marchand (Expert court-terme MEDSTAT IV pour le compte de l'INSEE-France, auteur principal du texte), Yamen Helel (INS-Tunisie, Coordonnateur du Groupe de travail euro-méditerranéen sur les statistiques du travail, GTEMST), Lara Badre (ACS-Liban, Coordinatrice nationale pour les statistiques du travail), Giambattista Cantisani (Expert principal MEDSTAT IV sur les statistiques du travail) et Antonio Rinaldo Discenza (ISTAT-Italie, Statisticien principal et Expert court-terme MEDSTAT IV).

Le compendium est le résultat d'un effort collectif impliquant de nombreux autres représentants et experts. Les premiers contributeurs ont été les experts des autres instituts nationaux de statistique du GTEMST participant à MEDSTAT IV, à savoir Amel Lakehal (ONS-Algérie), Fatma Elashry et Ahmed Maher Amin (CAPMAS-Égypte), Mark Feldmann et David Ben Naim. (CBS-Israël), Amer Al Jammal (DoS-Jordanie), Abdalmajid Saed Ali (BSC-Libye), Mahjoub Aaibid et Jamal Guennouni (HCP-Maroc), et Suha Kana'an (CBS-Palestine). Parmi les autres contributeurs figurent certains participants aux réunions régionales sur les statistiques du travail organisées sous l'égide de MEDSTAT IV en octobre et décembre 2017, notamment Veneta Boneva (EUROSTAT), Thierry Paccoud (MEDSTAT IV) et Erika Csaba (CSO-Hongrie).

L'original de la publication est en anglais. Le document a été traduit en français par Nadine Touzet (France) et Olivier Marchand (INSEE-France) et la mise en page a été conçue par Marek Zielinski (France).

Que tous ces contributeurs et contributrices soient ici vivement remerciés.

## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>BSC</b>	Administration centrale de la statistique (Liban)
<b>BIT</b>	Bureau international du travail
<b>BSC</b>	Bureau de la statistique et du recensement (Libye)
<b>CAPI</b>	Interview en face-à-face assistée par ordinateur
<b>CAPMAS</b>	Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (Égypte)
<b>CATI</b>	Interview téléphonique assistée par ordinateur
<b>CAWI</b>	Interview via Internet assistée par ordinateur
<b>CE</b>	Commission européenne (UE)
<b>CIRCA</b>	Centre de ressources en communication et information pour les administrations, les entreprises et les citoyens (portail CE)
<b>CISP</b>	Classification internationale d'après la situation dans la profession
<b>CIST</b>	Conférence internationale des statisticiens du travail
<b>CITE</b>	Classification internationale type de l'éducation
<b>CITI</b>	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
<b>CITP</b>	Classification internationale type des professions
<b>CSO</b>	Bureau central de la statistique (Hongrie)
<b>CSPRO</b>	Système de traitement des données du recensement et des enquêtes
<b>DoS</b>	Département de statistique (Jordanie)
<b>EA</b>	District de recensement
<b>EFT</b>	Enquête forces de travail
<b>ENE</b>	Enquête Nationale sur l'Emploi (Maroc)
<b>ENPE</b>	Enquête nationale sur la population et l'emploi (Tunisie)
<b>EUROSTAT</b>	Office statistique de la Commission européenne
<b>GT</b>	Groupe de travail
<b>GTEM</b>	Groupe de travail euro-méditerranéen
<b>GTEMST</b>	Groupe de travail euro-méditerranéen sur les statistiques du travail
<b>HCP</b>	Haut Commissariat au Plan (Maroc)
<b>ICBS</b>	Bureau central des statistiques (Israël)
<b>INS</b>	Institut national de la statistique (Tunisie)
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
<b>ISTAT</b>	Institut national de la statistique (Italie)
<b>MEDSTAT</b>	Coopération statistique euro-méditerranéenne (programme de coopération CE)
<b>MS</b>	Echantillon-maître
<b>ONS</b>	Office national des statistiques (Algérie)
<b>PAPI</b>	Interview en face-à-face avec papier et stylo
<b>PCBS</b>	Bureau central des statistiques (Palestine)
<b>PEV-Sud</b>	Politique Européenne de Voisinage pour la région du Sud
<b>SPSS</b>	Logiciel pour l'analyse statistique en sciences sociales
<b>TS</b>	Taux de sondage
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fond des Nations unies pour l'enfance
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UFS</b>	Unité finale de sondage
<b>UPS</b>	Unité primaire de sondage

A

# *Introduction*

## A1 - SUIVI DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CADRE DE LA COORDINATION INTERNATIONALE

La communauté internationale est confrontée à des problèmes d'emploi à différents niveaux. Tous les pays du monde doivent surveiller l'évolution de leur marché du travail pour éventuellement y mettre en œuvre des remèdes face à des situations en constante évolution. En conséquence, les pays et la communauté internationale s'efforcent continuellement de consolider et de développer des indicateurs du marché du travail, afin d'armer les décideurs et de les aider à prendre les bonnes décisions. Ces outils statistiques sont de plus en plus développés, et ceci à deux niveaux. Le premier concerne les définitions et les nomenclatures qui régissent les notions d'emploi et de chômage. Le deuxième englobe toutes les sources d'information sur le marché du travail, c'est-à-dire les recensements, les enquêtes et les registres administratifs. La plupart des pays du monde ont mis en place, à travers leurs systèmes statistiques, des dispositifs de mesure des indicateurs du marché du travail, en réalisant notamment des enquêtes sur la population active, l'emploi et le chômage, habituellement de façon régulière et assez fréquente.

La coordination internationale ayant pour fins d'améliorer et de rendre plus comparables les statistiques nationales sur le marché du travail, s'effectue à plusieurs niveaux de consultations et d'activités. Au niveau mondial, la 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST), tenue en octobre 2013, a adopté de nouvelles et importantes résolutions concernant les normes internationales en matière de statistiques du marché du travail, en particulier pour mesurer la sous-utilisation du travail et d'autres phénomènes émergents. Depuis lors, le Département des Statistiques du Bureau International du Travail

(BIT) et d'autres organisations internationales sont particulièrement actifs dans le domaine, à travers diverses entités et réunions au niveau régional et au niveau mondial. Entre autres, les groupes de travail et les consultations lancés par le BIT couvrent la révision de la Classification Internationale de la Situation dans la Profession (CISP-93), l'élaboration de nouvelles lignes directrices sur les statistiques de la migration internationale liée au travail et la relance de travaux dans le cadre du « Groupe de Delhi » pour l'amélioration et l'harmonisation de la mesure du secteur informel. Sur ces sujets, plusieurs documents sont actuellement en préparation pour être approuvés lors de la prochaine CIST de 2018.

La Commission européenne (CE) a mis au point des programmes de coopération statistique avec les pays de plusieurs régions du monde afin de les aider à développer ou à moderniser leurs systèmes statistiques, en ce qui concerne notamment certains secteurs statistiques prioritaires comme le marché du travail. Les pays méditerranéens sont actuellement pris en compte dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage pour la région du Sud (PEV-Sud). Pour ce groupe de pays, depuis 1996, le principal vecteur de soutien de la CE est le programme MEDSTAT multi-pays. Les trois premiers programmes MEDSTAT couvraient indirectement les statistiques du marché du travail, à travers les secteurs des statistiques de l'économie non observée (MEDSTAT I, de 1996 à 2003), puis des statistiques sociales (MEDSTAT II et III, de 2006 à 2013). Parmi d'autres, dans le cadre de MEDSTAT III, le secteur du marché du travail était également l'objet d'une série d'activités visant à renforcer le dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques et à établir des indicateurs harmonisés au niveau régional. Avec son quatrième programme, MEDSTAT se concentre formellement sur les statistiques du marché du travail en tant que secteur prioritaire distinct, dans le cadre d'un nouveau système de coopération reposant sur des groupes de travail euro-méditerranéens et opérant sous la supervision du Forum des Statisticiens Euro-méditerranéens. La coordination du Groupe de Travail Euro-méditerranéen sur les Statistiques du Travail (GTEMST) est sous la responsabilité de l'Institut National de Statistique de Tunisie. Les thèmes prioritaires définis dans ce groupe de travail

couvrent les rémunérations, le travail décent, l'écart salarial entre hommes et femmes, le travail informel, le travail des femmes, le travail des jeunes, l'emploi du temps, la migration liée au travail et le sous-emploi.

La plupart des pays de la PEV-Sud ont une situation similaire en ce qui concerne le marché du travail, avec des taux de chômage élevés résultant de la situation économique déprimée et d'une pression importante des jeunes générations. Certains pays enregistrent des flux intenses de citoyens cherchant à l'étranger un emploi ou simplement de meilleures opportunités et des salaires plus élevés ; ils doivent en outre prendre en charge diverses catégories d'étrangers, y compris des migrants en transit et souvent des masses de réfugiés, ce qui a un impact sur des aspects du travail tels que le travail informel et exerce une très forte pression sur les situations socio-économiques nationales. Dans ces conditions, la nécessité s'impose de disposer de statistiques régulières, fiables et harmonisées ainsi que de nouvelles mesures dans le domaine du travail.

Depuis quelques années, les pays de la PEV-Sud ont enregistré certains résultats en ce qui concerne l'appréhension des questions liées au travail, en référence aux recommandations et normes internationales, et ils ont introduit des innovations techniques dans la collecte de données. La plupart de ces pays progressent en particulier dans leur désir d'adapter leur appareil statistique pour se conformer aux normes internationales : le Liban a lancé une nouvelle enquête sur la population active et les conditions de vie ; l'Égypte, Israël, la Jordanie et la Tunisie ont entrepris une sorte d'audit de leur enquête emploi avec l'appui de la Commission européenne ; enfin, la Tunisie a rejoint un groupe de pays qui testent de nouveaux questionnaires sous l'égide du BIT.

## A2 - OBJECTIFS, MODALITÉS DE TRAVAIL ET STRUCTURE DE CE COMPENDIUM

La 3<sup>ème</sup> réunion du GTEMST qui s'est tenue à Rome en juillet 2016, juste après l'Atelier régional pour la mise en œuvre des résolutions de la 19<sup>ème</sup> CIST dans les pays de la PEV-Sud, a approuvé la proposition de programme de travail à mettre en œuvre par les membres du GT, avec le soutien de MEDSTAT IV. Ce programme de travail prévoit des mesures visant à mettre en commun et à documenter les pratiques adoptées dans les pays de la région, à développer et à harmoniser outils et méthodes de collecte des données, à améliorer la diffusion des statistiques et à réaliser des analyses comparatives sur des sujets spécifiques tels que la participation des femmes au marché du travail.

À titre de première documentation et de première production méthodologique, le programme de travail du GT prévoyait la préparation d'un compendium de toutes les enquêtes sur les forces de travail et l'emploi (simplement appelées EFT ci-après, comme dans le titre du présent document) entreprises de façon régulière ou sur une base occasionnelle dans les pays participants. Il s'agit d'un outil déjà proposé en 2015 dans le même contexte. De fait, ce type d'enquêtes est mis en œuvre dans presque tous les pays de la PEV-Sud, bien qu'avec une fréquence variable et avec des méthodologies différentes, parfois en association avec d'autres enquêtes auprès des ménages et des individus. Le Compendium apparaît utile pour donner un aperçu des différentes situations nationales et identifier les défis et les opportunités à venir. Il sera également utile pour concevoir et proposer des aménagements des différentes enquêtes nationales visant à y intégrer les résolutions de la 19<sup>ème</sup> CIST, ainsi qu'à y introduire éventuellement des modules régionalement partagés en vue de mesures spécifiques.

Les objectifs du Compendium des EFT sont les suivants :

- documenter les métadonnées et présenter un aperçu global des caractéristiques des enquêtes concernées,
- dégager les forces et faiblesses de ces enquêtes, et
- favoriser leur développement et contribuer à l'harmonisation des méthodologies nationales dans le respect des recommandations internationales les plus récentes.

Le Compendium a été préparé sur la base de la structure et le contenu déjà proposés lors de la réunion du GT de juillet 2016 et s'appuie sur les questionnaires, notes et autres documents mis à disposition par les instituts nationaux de la statistique (INS) des pays concernés. Entre autres, les documents existants comprennent les « revues sectorielles » des EFT de l'Égypte, de la Jordanie, de la Tunisie et d'Israël, qui ont été menées au nom d'Eurostat en 2014-2015. Le Compendium se réfère aux enquêtes les plus récentes, mais prend également en compte des modules spécifiques qui n'ont été mis en œuvre que de temps en temps (par exemple, tous les quatre ans), sans exclure des enquêtes plus anciennes (comme c'est le cas pour des pays n'effectuant de telles enquêtes qu'épisodiquement ou ayant interrompu leur mise en œuvre pour une raison quelconque).

### AVIS

Les méthodologies présentées de façon détaillée dans cette publication font référence aux enquêtes forces de travail et autres enquêtes sur l'emploi réalisées en Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc, Palestine et Tunisie en 2017 et en Libye en 2013.

Le Liban ne figure pas dans les tableaux synoptiques de cette comparaison du fait que, dans les dernières années, ce pays a effectué des collectes de données sur le marché du travail sur la base de modules dans différentes enquêtes auprès des ménages réalisées en 2004, 2007, 2009 et 2012. Cependant, des informations sur le Liban sont présentes dans le texte. Par ailleurs, une enquête sur les forces de travail et les conditions de vie des ménages dans ce pays est programmée pour 2018 ; elle adoptera de façon complète les résolutions de la 19<sup>ème</sup> CIST du BIT.

Ce compendium sera régulièrement mis à jour selon l'état d'avancement des pays concernés dans le développement de leur méthodologie des enquêtes forces de travail.

La comparaison des enquêtes nationales, qui se fonde sur une série de tableaux récapitulatifs et un texte les analysant, est présentée au chapitre B. Cette comparaison détaille les principaux aspects de la préparation et de la mise en œuvre de l'enquête, au cours des six grandes phases suivantes :

#### • PHASE 1 : Conception de la méthodologie

avec des détails sur les objectifs et les résultats attendus de l'enquête, la concertation avec les utilisateurs, les concepts et définitions adoptés, la structure et le contenu des questionnaires et modules, la méthode et les moyens de la collecte des données, le budget et le mode de financement de l'enquête,...

#### • PHASE 2 : Préparation de la mise en œuvre de l'enquête

Avec des détails sur le plan et la méthode de sondage, la taille et le tirage de l'échantillon, les tests du questionnaire, le recrutement et la formation des personnes chargées de l'enquête,...

#### • PHASE 3 : Collecte des données

Avec des détails sur la méthode et la durée des interviews, la charge de travail des enquêteurs, la vérification et la correction des données sur le terrain,...

#### • PHASE 4 : Traitement des données collectées

Avec des détails sur le mode de transmission des données, les contrôles de qualité, les redressements effectués et la structure des bases de données de résultats,...

#### • PHASE 5 : Analyse des données collectées

Avec des détails sur les niveaux d'agrégation des données, la conception de tableaux et d'indicateurs, les analyses descriptives ou approfondies des résultats de l'enquête,...

#### • PHASE 6 : Diffusion des résultats

Avec des détails sur la politique et les moyens de diffusion, les règles d'accès aux données ou aux résultats, les projets pour l'avenir...

Sur la base des résultats de la comparaison entre les enquêtes nationales, sont présentées, dans le chapitre C, un certain nombre de suggestions et de recommandations visant à l'amélioration et à l'harmonisation des enquêtes examinées.

*Comparaison  
des enquêtes*

## B1 - CONCEPTION DE LA MÉTHODOLOGIE

### 1.1. Identification des objectifs et des résultats attendus de l'enquête

Les résultats attendus de l'enquête sont en général bien décrits, parfois de façon un peu succincte (Israël). En revanche, les objectifs affichés de l'enquête ne sont pas toujours assez clairement explicités pour permettre de juger de l'adéquation de ses caractéristiques avec ces objectifs.

### 1.2. Existence de partenaires du projet

L'existence de partenaires du projet permet de mieux assurer le financement de l'enquête en échange de modifications apportées au projet initial (par exemple en ce qui concerne le questionnaire ou l'échantillon ou la diffusion des données collectées). Mais au-delà de ces questions financières, l'existence de tels partenariats avec des institutions nationales ou internationales, des laboratoires universitaires ou d'autres entités peut permettre de clarifier ou même d'élargir les thèmes couverts par l'enquête et d'en améliorer le questionnaire. Ce type de partenariat n'a vraiment été mentionné que par le Liban, mais pour des enquêtes ponctuelles et non axées sur l'emploi: enquête de 2009 avec la participation de l'UNICEF, enquête de 2011 soutenue par la Banque mondiale.

### 1.3. Consultation des utilisateurs

L'échange entre producteurs et utilisateurs d'informations statistiques en amont ou en aval de l'enquête est toujours bénéfique. Il est facilité dans la plupart des pays par l'existence d'une entité statistique nationale telle que le « Conseil Public pour les Statistiques » en Israël ou le « Conseil National de la Statistique » en Tunisie. Il peut aussi s'opérer dans le cadre du Plan comme au Maroc dont la Direction de la Statistique dépend du Haut Commissariat au Plan (HCP). Dans les autres pays, il semble moins formalisé, voire très peu pratiqué, comme en Libye ou en Palestine.

### 1.4. Conformité avec les références internationales pour les personnes en emploi

Sous la réserve quasi-générale (Palestine exceptée) d'une non-prise en compte des modifications introduites par la 19<sup>ème</sup> CIST, la plupart des pays étudiés estiment être en conformité avec les normes du BIT pour leur mesure de l'emploi. Seuls l'Égypte et Israël apportent quelques nuances à ce jugement, ayant trouvé dans leur enquête une certaine discordance avec les normes de l'OIT en ce qui concerne le champ de la population enquêtée

### 1.5. Conformité avec les références internationales pour les personnes au chômage

Pour ce qui est du chômage, les situations sont plus variées : le Maroc utilise encore, plutôt que le concept international, un concept plus large dans lequel la condition d'avoir effectué le mois précédant l'enquête un acte effectif de recherche d'emploi n'est plus exigée pour appartenir au chômage; l'Algérie impose des conditions d'âge (16-59 ans) tout comme l'Égypte (15-64 ans) alors qu'Israël n'impose pas de limite d'âge supérieure. Comme pour l'emploi, l'ensemble des pays (Palestine exceptée) n'appliquent pas encore les modifications introduites par la 19<sup>ème</sup> CIST.

### 1.6. Conformité avec les références internationales pour la semaine de référence

C'est sur ce point que les pratiques divergent le plus des recommandations internationales mais ceci est en bonne partie lié à ce que les définitions antérieures du BIT n'étaient pas assez précises. On retrouve d'ailleurs cette diversité des pratiques entre les États-membres de l'Union Européenne. L'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie utilisent la définition la plus simple pour la semaine de référence : ce sont les sept jours qui précèdent l'enquête ou bien la dernière semaine du lundi au dimanche qui précède l'enquête, et non une semaine prédéterminée. La Palestine utilise comme référence la semaine s'achevant le dernier vendredi qui précède l'enquête. L'Algérie constitue un cas particulier car elle ne réalise que 2 enquêtes par an : l'une en avril (semaine de référence = dernière semaine d'avril), l'autre en septembre (semaine de référence = dernière semaine de septembre). Seul Israël est en conformité avec les définitions du BIT.

Conséquence de ces entorses aux recommandations internationales : toutes les semaines de l'année ne sont pas également représentées dans l'enquête.

### 1.7. Périodicité et durée de la collecte

La plupart des pays étudiés réalisent des enquêtes trimestrielles mais certaines sur une partie seulement du trimestre (Égypte et Jordanie, sur cinq semaines), d'autres de façon continue (Israël qui en exploite même mensuellement les résultats, Maroc, Palestine et Tunisie).

L'Algérie ne réalise que deux enquêtes par an, l'une en avril, l'autre en septembre, sur quarante-cinq jours chacune. Le Liban et la Libye, comme on l'a dit, n'assurent aucune enquête-ménage de façon périodique.

### 1.8. Méthode de collecte

L'objectif commun est d'effectuer une collecte assistée par ordinateur. La Jordanie et le Maroc l'ont déjà mise en place, tout comme Israël qui marie CAPI (face-à-face) et CATI (téléphone). La Palestine mixe CAPI et PAPI (interview papier en face-à-face). La Tunisie est en train de basculer, l'Algérie et l'Égypte envisagent de le faire bientôt. Le Liban et la Libye utilisent PAPI.

### 1.9. Existence d'un programme de tabulation et d'un plan d'analyse des résultats

Tous les pays étudiés répondent positivement à cette interrogation mais souvent sans beaucoup de précisions (cas de l'Algérie, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, du Maroc ou de la Palestine). Israël et la Tunisie décrivent les tableaux qui font l'objet chaque trimestre ou chaque année d'une diffusion sur leur site statistique ou sur d'autres supports. Mais seule l'Égypte évoque l'existence de rapports analytiques visant à interpréter les évolutions des principaux indicateurs du marché du travail tirés de la LFS.

### 1.10. Nombre d'unités enquêtées chaque année

Le nombre d'unités interrogées chaque année varie fortement d'un pays à l'autre : il dépend bien sûr de la taille du pays mais surtout des ressources affectées à l'enquête. Par contre, le lien entre taille-caractéristiques de l'échantillon et objectifs de précision assignés à l'enquête ne sont pas évoqués.

En termes de ménages (sauf pour Israël où il s'agit de logements), le nombre d'unités enquêtées chaque année est le suivant pour les différentes enquêtes :

- Algérie : plus de 40 000
- Égypte : plus de 90 000
- Israël : 144 000 (soit de l'ordre de 250 000 personnes de 15 ans ou plus)
- Jordanie : de l'ordre de 66 000
- Liban : près de 3 000 pour l'enquête de 2011
- Libye : 9 000
- Maroc : près de 90 000
- Palestine : 30 000
- Tunisie : 280 000 (45 000 les trimestres 1, 3 et 4; 145 000 le trimestre 2)

### 1.11. Coût annuel de l'enquête (hors charges internes)

Les coûts fournis par les différents INS n'incluent pas forcément les mêmes éléments et ils ne se réfèrent pas tous à la même date. De plus, ils ont été exprimés en différentes monnaies. Leur comparaison doit donc être effectuée avec beaucoup de prudence. Voici les données approximées en euros résumant l'information plus détaillée contenue dans l'Annexe 1 :

- Algérie : environ 750 000 €
- Égypte : environ 70 000 € en 2017
- Israël : environ 3,8 millions € en 2014
- Jordanie : près de 315 000 € en 2017
- Libye : environ 500 000 €
- Maroc : non disponible
- Palestine : environ 640 000 €
- Tunisie : environ 1 million € en 2015

### 1.12. Type de financement et existence d'un financement pluriannuel de l'enquête

Pour la plupart des pays, il s'agit d'un financement public. Seule, la Palestine bénéficie d'aides étrangères au sein d'un « Core Funding Group » soutenu par la Norvège et la Suisse.

Un financement pluriannuel de l'enquête, qui permet de la sécuriser dans le cadre d'un programme statistique pluriannuel, est assuré en Algérie, Égypte, Israël, Jordanie et Tunisie. Mais ce n'est pas le cas dans les autres pays.

### 1.13. Base légale de l'enquête et approbation par les autorités

La base légale de l'enquête figure en général dans les textes législatifs qui définissent les missions de l'INS chargé de cette enquête et qui en précisent les conditions de réalisation. L'approbation par les Autorités en découle. Il n'y a qu'en Palestine que ces conditions ne semblent pas réunies, le Liban et la Libye n'étant pas vraiment concernés.

En Tunisie, en mars 2009, une autorisation particulière concernant l'enquête trimestrielle sur l'emploi a été accordée à l'INS par le ministre en charge des statistiques après consultation du Conseil national de la statistique.

### 1.14. Liens avec le recensement de la population ou avec d'autres enquêtes

Dans la plupart des pays étudiés, le seul lien existant entre l'EFT et le Recensement de la population tient à ce que ce dernier constitue la principale, voire la seule, base de sondage utilisée pour tirer l'échantillon de l'enquête. Fait exception la Tunisie où les liens sont plus étroits puisqu'on y pose les mêmes questions aux personnes recensées et à celles interrogées dans l'enquête.

### 1.15. Depuis combien d'années l'enquête existe-t-elle dans sa forme actuelle ?

Répondre à cette question est malaisé car il est très difficile de déterminer quelles sont les conditions pour qu'une enquête soit considérée comme ayant changé de forme. Manifestement ces conditions ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

L'Algérie déclare 2014 comme le moment où l'enquête est passée d'un rythme annuel qu'elle avait depuis 2001 à un rythme semestriel. Mais depuis lors, la taille de l'échantillon interrogé a constamment varié.

Après les changements majeurs de 2006 (adoption du cadre conceptuel du BIT) et de 2008 (passage à une enquête en continu), l'Egypte considère que la dernière modification importante de son enquête date de 2015. Pour Israël, cette date se situe en 2012, lorsque le schéma de rotation de l'échantillon a été modifié de sorte que l'enquête est passée d'un rythme trimestriel à un rythme mensuel, et lorsqu'on est passé de PAPI à CAPI.

La Jordanie mène la même enquête depuis mars 2000, mais introduit cette année dans l'enquête les questions lui permettant d'appliquer du mieux possible les résolutions de la 19<sup>ème</sup> CIST.

En Libye, l'enquête existe sous sa forme actuelle depuis 2009.

Le Maroc a débuté sa dernière série d'enquêtes en 2006 mais s'engage cette année dans une nouvelle série (2017-2027) avec un échantillon de 90 000 ménages.

La Palestine fait démarrer sa série actuelle d'EFT en 1995 mais a depuis lors procédé à des changements lourds sur celle-ci : adoption d'ordinateurs portatifs en 2013, puis de tablettes-PC en 2016.

La Tunisie a entamé sa série actuelle d'enquêtes en 2011, après quatre années de tests.

### 1.16. Projets pour l'avenir

L'Algérie a pour premier projet de passer à une enquête en continu avec une collecte de données par le biais de tablettes. De même, d'autres pays qui utilisent encore des documents papier pour collecter l'information souhaitent en priorité passer à une collecte assistée par ordinateur : c'est le cas de l'Egypte qui devrait très bientôt y parvenir (la décision de principe date de 2014) et de la Tunisie qui est en train de le réaliser. L'Egypte devrait aussi en 2018 adapter son questionnaire pour se conformer aux recommandations de la 19<sup>ème</sup> CIST. La Tunisie vise également à tester des enquêtes avec des échantillons rotatifs et à diffuser des tableaux multidimensionnels de résultats sous forme de cubes de données.

Israël veut, en janvier 2018, adapter son questionnaire de façon à se conformer aux définitions internationales et souhaite aller plus loin dans l'utilisation de sources administratives (exemple des données fiscales sur les revenus ou des données sur l'éducation) pour contrôler et enrichir les informations fournies par l'EFT. La Jordanie souhaite mettre en œuvre une nouvelle méthodologie afin de produire tous les indicateurs nécessaires, y compris les indicateurs du secteur informel.

Le Liban veut mettre en place une enquête sur la main-d'œuvre et la Libye souhaite introduire un questionnaire adapté afin de se conformer aux recommandations internationales relatives à la mesure du travail décent.

Le Maroc prévoit une refonte de CAPI, un travail de révision de sa nomenclature CISP, suite à la prochaine CIST de 2018, ainsi que l'exploration de nouvelles thématiques comme la sécurité sociale professionnelle. La Palestine aimerait également aller plus loin dans certaines analyses telles que la main-d'œuvre potentielle, la formation professionnelle ou le statut d'emploi des travailleurs handicapés.

## B2 - PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE

### 2.1. Base de sondage utilisée

La plupart des pays concernés s'appuient exclusivement sur leur dernier recensement de la population pour constituer la base de sondage de leur enquête : c'est le cas de l'Algérie (recensement de 2008), de l'Egypte (2006), de la Jordanie (2015), de la Libye (2006), du Maroc (2014), de la Palestine (2007) et de la Tunisie (2014). Cela pose problème lorsque les données sont anciennes (Algérie, Egypte, Libye, Palestine) et donc de moins en moins représentatives de la population faisant partie du champ de l'enquête.

Pour constituer son échantillon, Israël corrige en bonne partie ce défaut en complétant la base de sondage du recensement de la population de 2008 par un fichier sur la construction neuve dans les zones urbaines ainsi que par des fichiers sur les foyers d'étudiants et sur les centres de migrants. En outre, une partie de la base principale de sondage est régulièrement mise à jour grâce à des données fiscales.

### 2.2. Dernière mise à jour de la base de sondage

Dans le cas d'un sondage aréolaire, les pays concernés actualisent partiellement leur base de sondage par un « ratissage », avant chaque enquête, des aires constituant l'échantillon de leur enquête (cas du Maroc et de la Tunisie). Certains effectuent une actualisation de leur base de sondage entre deux recensements : c'est ce qui a été fait par l'Egypte en 2010 ou la Palestine en 2011 et ce qui devrait être fait par la Libye en 2018, la Tunisie en 2019 et le Maroc en 2024.

En Tunisie par exemple, 5 ans après un recensement, la base de sondage est partiellement actualisée. Les unités primaires situées à la périphérie des villes ou dans les zones de forte construction sont dénombrées et mises à jour. À la fin de l'opération, une nouvelle base de sondage est constituée et utilisée pour les enquêtes auprès des ménages.

### 2.3. Sondage aréolaire?

Seuls le Maroc et la Tunisie disposent d'échantillons aréolaires, ce qui facilite la prise en compte des constructions ou des destructions de logements mais est susceptible de créer des effets de grappe. Les autres pays tirent des échantillons de logements ou de ménages (ou parfois de personnes comme en Israël).

### 2.4. Unités de sondage

L'ensemble des pays étudiés effectuent, pour constituer leur échantillon, des tirages à plusieurs degrés (2 ou 3), avec comme Unités Primaires de Sondage (UPS) des aires géographiques issues du recensement ou des découpages administratifs, et comme Unités Finales de Sondage (UFS) des aires ou des logements/ménages. Voici, pour chaque pays, leur nombre :

- Algérie : 910 « clusters » avec, dans chacun, tirage de 24 ménages (deux fois par an)
- Egypte : 1 272 aires de recensement avec, dans chacune, tirage d'un peu moins de 20 ménages (quatre fois par an)
- Israël : 320 « localités », réparties en 4 groupes selon leur taille, d'où sont tirées des logements, des ménages et/ou des personnes (en tout, chaque trimestre, 36 000 logements soit 65 000 personnes de 15 ans ou plus)
- Jordanie : 1 666 aires de recensement avec, dans chacune, tirage d'environ 10 ménages (quatre fois par an)
- Liban : pour l'enquête de 2009, 60 aires de recensement (ilots) avec, dans chacune, tirage de 30 logements
- Libye : 464 districts de recensement avec, dans chacun, tirage de 20 ménages (une fois dans une année)
- Maroc : environ 1 100 districts de recensement dans chacun desquels est tirée chaque trimestre, par un tirage à 2 degrés, une aire comprenant environ 20 ménages
- Palestine : 494 aires de recensement avec, dans chacune, tirage de 16 ménages (quatre fois par an)
- Tunisie : 1 800 districts (5 800 le deuxième trimestre) avec, dans chacun, tirage d'une aire d'environ 25 ménages

### 2.5. Taille de l'échantillon et taux de sondage, tirages avec ou sans pondérations

On indique ici la taille de l'échantillon trimestriel (semestriel pour l'Algérie) des enquêtes de chacun des pays concernés, ainsi que le taux de sondage (TS) que cela représente:

- Algérie : 21 000 ménages, soit environ 55000 personnes dont 40 000 de 15 ans ou plus (TS : 1,1%)
- Egypte : 23 000 ménages (TS : 0,1%)
- Israël : 36 000 logements, soit environ 65 000 personnes de 15 ans ou plus (TS : 0,2%)
- Jordanie : 16 660 ménages (TS : 1,1%)
- Liban et Libye: non concernés (pas d'enquête trimestrielle)
- Maroc : 22 500 ménages (TS : 0,3%)
- Palestine : 7 600 ménages (TS : 0,8%)
- Tunisie : 45 000 ménages (TS : 1,65%), sauf au 2<sup>ème</sup> trimestre 145 000 ménages (TS : 5,34%)

L'Algérie, le Maroc, la Palestine et la Tunisie déclarent pratiquer des tirages aléatoires avec pondérations, ce qui n'est pas le cas des autres pays.

### 2.6. Stratification de l'échantillon

Tous les pays concernés opèrent une stratification géographique pour améliorer la représentativité de leur échantillon. Les variables de stratification sont le plus souvent l'opposition urbain/rural et le croisement région x province ou gouvernorat, parfois la taille d'agglomération.

### 2.7. Plan de rotation de l'échantillon

Presque tous les pays (le Liban et la Libye étant non concernés) ont adopté des schémas de rotation de leur échantillon leur permettant de mesurer les différents types de mobilité sur un trimestre et/ou une année :

- Algérie : pas de rotation de l'échantillon
- Egypte : depuis 2014, 50% des ménages interrogés le 3<sup>ème</sup> trimestre sont réinterrogés l'année suivante
- Israël : chaque ménage est interrogé 4 mois consécutifs, non interrogé les 8 mois suivants puis à nouveau interrogé 4 fois

- Jordanie et Palestine : chaque ménage est interrogé 2 trimestres successifs, non interrogé les 2 suivants, puis réinterrogé les 2 suivants ; de cette façon, 50% de l'échantillon est commun d'un trimestre à l'autre et d'une année sur l'autre
- Maroc : à partir de 2017, 33% de l'échantillon est réinterrogé le même trimestre de l'année suivante
- Tunisie : seul le 2<sup>ème</sup> trimestre est concerné avec 25% de ménages réinterrogés l'année suivante

### 2.8. Calcul de marges d'incertitude

Procèdent à une estimation des marges d'erreur aléatoire affectant les principaux indicateurs tirés de l'enquête l'Algérie, Israël, la Jordanie, le Maroc (calculs effectués à la demande) et la Palestine.

### 2.9. Test du questionnaire

Tous les pays concernés effectuent, le plus souvent par enquête-pilote, des tests avant de finaliser le questionnaire de leur enquête. L'Algérie n'a pas modifié son questionnaire depuis longtemps.

### 2.10. Recrutement des enquêteurs

Les enquêteurs font souvent partie du personnel permanent des directions régionales des INS chargés de l'enquête. Font exception l'Algérie et l'Egypte, qui recourent à de jeunes diplômés venant de l'université, et le Maroc qui, pour son enquête lourde du 2<sup>ème</sup> trimestre fait appel à des enquêteurs contractuels. Pour Israël et la Palestine, l'origine des enquêteurs n'est pas spécifiée.

### 2.11. Formation des enquêteurs

Dans tous les pays concernés, les équipes de terrain, dont les enquêteurs et éventuellement leurs superviseurs, bénéficient de formations au début de chaque campagne d'enquêtes trimestrielle ou annuelle. Ces formations sont parfois très poussées comme en Israël.

## B3 - COLLECTE DE DONNÉES

### 3.1. Durée moyenne de l'enquête

La durée moyenne d'une enquête est de 15 minutes par ménage en Jordanie, de l'ordre de 20-25 minutes en Egypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie, et de 40-45 minutes en Algérie et en Palestine. En Israël, la proportion importante d'enquêtes réalisées par téléphone (CATI) se traduit par une durée beaucoup plus courte (8 à 9 minutes en moyenne par ménage, soit 14 minutes pour la première enquête réalisée auprès du ménage et 7 minutes pour les suivantes). Cette durée dépend de la longueur du questionnaire et de sa complexité, du nombre moyen de personnes à interroger dans le ménage et du mode de collecte. Mais joue également l'expérience acquise par l'enquêteur sur l'EFT.

### 3.2. Charge de travail des enquêteurs

La charge de travail d'un enquêteur se mesure au nombre d'enquêtes complètes, qu'il doit réaliser au cours d'une semaine. Comme pour la durée moyenne d'enquête et de façon liée, cette charge varie fortement d'un pays à l'autre, allant de 18 enquêtes par semaine en Egypte à plus de 50 en Algérie et en Palestine, en passant par 21 au Maroc, environ 30 en Libye et Tunisie, et 45 en Jordanie. Le cas d'Israël est à nouveau particulier, les enquêteurs-CATI n'ayant en moyenne que 7 enquêtes à réaliser par semaine contre 42 pour les enquêteurs-CATI.

### 3.3. Possibilité d'enquêtes par proxy

Tous les pays faisant l'objet de l'étude, y compris le Liban, acceptent la possibilité pour un enquêteur d'interroger une autre personne du ménage que celle qui est concernée. Mais cette facilité est fortement découragée en Egypte et en Palestine. Les taux d'enquêtes réalisées par proxy sont très différents mais en général élevés, excepté au Maroc (5%) : environ 60% en Israël et en Libye, 67% en Egypte, 70% en Jordanie et en Algérie pour les personnes occupées, 80% en Tunisie et 87% en Palestine. Toutefois certains pays s'efforcent de contrôler plus strictement les réponses obtenues par proxy : c'est le cas d'Israël qui examine de près de telles réponses, spécialement lorsqu'il y a des incohérences entre les réponses successives dans le temps d'une même personne.

### 3.4. Vérification des données collectées

L'ensemble des pays concernés procèdent à une vérification des données collectées en utilisant différents moyens : contrôle du travail des enquêteurs par les superviseurs, réinterview des ménages par téléphone ou par retour sur le terrain, accompagnement de certains enquêteurs.

Israël complète ce dispositif en faisant travailler ensemble les principaux bureaux régionaux, le Département chargé de l'enquête et les superviseurs afin de coordonner, de suivre et de contrôler le travail des enquêteurs par réinterrogation téléphonique de 10% des ménages enquêtés, accompagnement des enquêteurs, suivi d'un certain nombre d'enquêtes téléphoniques,... De plus, l'équipe responsable de l'enquête suit et analyse de façon régulière des indicateurs de qualité relatifs aux données collectées.

### 3.5. Taux de non-réponse

Cet indicateur de qualité de la collecte inclut ménages hors-champ, refus et ménages impossibles à contacter. Sur la base des réponses des pays, ce taux varie de moins de 2% en Algérie à plus de 20% en Israël, en passant par 2% au Maroc, 7% en Libye, 8-9% en Egypte, en Jordanie et en Tunisie, et 13% en Palestine. Il dépend beaucoup du taux de refus essuyé par les enquêteurs.

### 3.6. Mode de transmission des données collectées

La transmission se fait par voie électronique en Israël (via CATI ou CATI) et, de façon similaire, en Jordanie et en Palestine (via CATI). Au Maroc, le circuit est un peu plus long: la transmission se fait par CATI des enquêteurs vers les superviseurs puis, par clef USB, des superviseurs aux contrôleurs en région, et enfin, par internet, des contrôleurs au niveau central.

Les autres pays utilisent une transmission classique : l'Algérie, comme la Tunisie, transmet ses questionnaires-papier aux bureaux locaux ou régionaux chargés du contrôle, de la codification et de la saisie des données. Ensuite, les fichiers de données sont envoyés au bureau central. En Égypte, au Liban et en Libye, les questionnaires sont transmis aux superviseurs, éventuellement aux « major superviseurs », puis au bureau central pour saisie des données, codification et tabulation.

## B4 - TRAITEMENT DES DONNÉES COLLECTÉES

### 4.1. Niveau de la saisie

Tous les pays utilisant un mode de collecte assisté par ordinateur (CAPI ou CATI) sont en quelque sorte dispensés de saisie : celle-ci s'effectue automatiquement avec en plus la possibilité de contrôler la cohérence des informations recueillies et de les transmettre aisément aux échelons supérieurs, le plus souvent les superviseurs. Sont dans cette situation avantageuse Israël, la Jordanie, le Maroc et la Palestine (sauf pour Jérusalem (J1) et la bande de Gaza). En Egypte et Libye, la saisie est centralisée; en Algérie et Tunisie, elle s'effectue au niveau régional.

### 4.2. Contrôles de qualité

Outre les contrôles effectués au moment de la collecte (notamment grâce à CAPI), tous les pays concernés effectuent des contrôles de qualité aux différents niveaux de traitement de l'information collectée, mais en général sans vraiment en décrire les modalités.

L'Egypte dispose d'un programme de saisie qui lui permet d'identifier les incohérences internes à ces données. Des contrôles de qualité appliqués lors de l'étape d'analyse lui permettent aussi de corriger les informations erronées.

Israël construit, lors de la phase de codification, un certain nombre d'indicateurs de qualité qui sont régulièrement analysés et qui complètent les tableaux publiés sur le site de l'enquête.

La Palestine effectue un apurement des données en procédant à des tests internes et en utilisant le programme SPSS pour corriger les erreurs et incohérences affectant ces données.

### 4.3. Ajustement des données

Tous les pays procèdent à des ajustements des données collectées, soit par simple redressement des résultats bruts obtenus sur les effectifs ou sur la structure de la population ventilée selon différents critères démographiques et/ou géographiques, soit en faisant précéder ce redressement d'une correction des non-réponses.

Dans la première catégorie (simple redressement), figurent l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie et la Palestine. Dans la seconde (2 étapes), figurent Israël, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Certains pays comme l'Egypte, Israël, la Jordanie et le Maroc procèdent de façon indépendante pour leurs résultats annuels et pour leurs résultats trimestriels (ou mensuels), ce qui n'est pas idéal.

### 4.4. Imputation de données

Parmi les pays concernés, cinq ne procèdent pas à une imputation des données manquantes : l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, la Palestine et la Tunisie. L'Egypte fait toutefois de gros efforts pour minimiser les non-réponses alors que la Tunisie admet non seulement les non-réponses, mais également les réponses « ne sait pas ».

Parmi les autres pays, le Maroc procède à des imputations totales ou partielles tandis qu'Israël applique des méthodes d'imputation appropriées, à la fois nombreuses (environ 250 contrôles logiques) et revues régulièrement. En particulier, lorsqu'une même personne répond plusieurs fois à l'enquête, les informations successives recueillies sont confrontées aux précédentes, soit pour redresser des non-réponses, soit pour corriger des erreurs logiques. Enfin, pour rétablir des données démographiques manquantes, Israël peut recourir à des registres en utilisant un identifiant commun aux 2 types de sources.

### 4.5. Niveaux de la base de données

La plupart des pays concernés construisent, à partir des données de l'EFT, des fichiers comportant deux niveaux : un niveau ménage et un niveau individu. Seule l'Egypte produit des fichiers comportant le seul niveau individu. Deux pays déclarent un troisième niveau : le niveau logement pour Israël, le niveau famille pour le Maroc.

### 4.6. Sécurisation des données enregistrées

La question posée recouvrait deux notions de sécurisation : celle de la sauvegarde des données collectées et celle de la protection des informations face aux risques d'intrusion.

L'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie ont plutôt répondu à la première question en évoquant des serveurs sécurisés au niveau central et, pour l'Algérie et la Tunisie, au niveau régional.

Israël et le Liban ont plutôt répondu à la deuxième question: Israël a pris de nombreuses mesures contre un mauvais usage, accidentel ou intentionnel, des données de l'enquête et prévoit d'améliorer encore les systèmes de sécurité. Le Liban procède à un cryptage des données avec en outre un accès protégé par mot de passe à celles-ci.

## B5 - ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES

### 5.1. Taille de l'équipe d'analyse

L'Algérie, l'Egypte, la Jordanie et le Maroc emploient une dizaine de statisticiens pour effectuer l'analyse des données collectées. Par contre, ils ne sont que 4 en Palestine (il s'agit d'économistes du travail) et en Tunisie (3 statisticiens et 1 assistant statisticien), et 5 en Libye. En Israël, une vingtaine de statisticiens sont affectés à l'analyse des données collectées.

### 5.2. Niveaux géographiques d'agrégation des données

Les pays concernés retiennent en général 3 niveaux géographiques d'agrégation des données : national, régional et gouvernorat. Au niveau national ou régional, les données sont disponibles trimestriellement et même mensuellement (cas d'Israël). A un niveau plus fin (gouvernorat croisé avec la variable urbain-rural, ou province), ne sont fournies que des données annuelles comme en Egypte, au Maroc, en Palestine et en Tunisie.

### 5.3. Existence de statistiques officielles

Souvent, dans les pays concernés, les statistiques tirées de l'EFT sont classifiées comme statistiques officielles : c'est le cas en Egypte, en Israël et en Tunisie.

Au Maroc, c'est le cadre légal régissant les attributions du HCP et, en son sein, du secteur des études statistiques, qui rend officielles les statistiques du marché du travail.

En Palestine, le PCBS est considéré comme l'institution responsable des chiffres officiels du marché du travail.

#### 5.4. Existence d'une analyse descriptive régulière des résultats

Tous les pays concernés procèdent régulièrement à une analyse descriptive des résultats trimestriels et annuels de leur enquête. L'Égypte, Israël et la Palestine apportent quelques précisions à ce sujet.

L'Égypte publie trimestriellement depuis 2015 un rapport analysant les résultats de l'enquête, rapport qui vient compléter celui publié annuellement. Israël accompagne la diffusion sur le site de l'ICBS de ses tableaux mensuels, d'un bref commentaire mettant en lumière les principaux enseignements de la dernière enquête. La Palestine présente ses données trimestrielles ou annuelles sous la forme de séries temporelles. La Tunisie produit un communiqué de presse trimestriel avec les principaux indicateurs; un rapport annuel plus complet fournit des détails au niveau des gouvernorats.

#### 5.5. Rédaction d'analyses approfondies tirées de l'enquête

En général, les différents INS n'effectuent pas eux-mêmes d'analyses approfondies à partir de l'EFT. En Égypte, toutefois, le « Population Studies and Research Center » of CAPMAS produit de telles études. Au Maroc, elles sont réalisées par le HCP, souvent en collaboration avec des organismes comme la Banque Mondiale, le Bureau International du Travail ou l'UNESCO. Il en est de même en Libye grâce au concours de la World Bank. En Tunisie, ces études sont confiées à d'autres agences gouvernementales.

#### 5.6. Analyse de la mobilité professionnelle

Seuls le Maroc, en lien avec la Banque Mondiale, et la Tunisie qui analyse les migrations géographiques d'un printemps au printemps de l'année suivante, réalisent des études sur la mobilité

#### 5.7. Calcul de coefficients de variations saisonnières

Seuls Israël, qui publie des séries mensuelles désaisonnalisées de taux d'emploi et de taux de chômage, et le Maroc pour ses indicateurs conjoncturels, calculent des coefficients de variations saisonnières.

#### 5.8. Equipes multidisciplinaires pour l'analyse des données

Les enquêtes lourdes telles que l'EFT mobilisent évidemment des équipes de statisticiens, d'informaticiens, de méthodologues et d'économistes, pour être correctement conduites. Mais, la phase d'analyse des résultats pourrait rassembler des titulaires d'autres disciplines, tels que des sociologues, des démographes, des gestionnaires, des spécialistes de l'évaluation des politiques publiques... Cela ne semble pas être le cas dans les pays concernés.

## B6 - DIFFUSION DES RÉSULTATS

### 6.1. Politique de diffusion

Les politiques de diffusion adoptées par les différents pays concernés sont plus ou moins ambitieuses : elles comportent toutes (sauf au Liban et en Libye dont les enquêtes ne sont pas régulières) la diffusion trimestrielle (semestrielle pour l'Algérie) et annuelle des principaux résultats de l'enquête sous forme de communiqués ou de rapports diffusés sous forme papier et/ou sur le site de l'INS en direction des media ou du gouvernement. L'Algérie et la Palestine assurent une telle politique.

Les autres pays complètent ce dispositif de base par d'autres modes de diffusion : l'Égypte réalise des travaux à la demande et diffuse des métadonnées éclairant les définitions et la méthodologie de l'enquête. Israël produit des séries désaisonnalisées de taux d'emploi et de chômage à un rythme mensuel avec des estimations de précision pour les principaux indicateurs tirés de l'enquête. La Jordanie met en ligne des séries de données et des tableaux issus de l'enquête ainsi que des métadonnées. Le Maroc diffuse, en plus des rapports trimestriels et annuels, des notes d'information et produit sur son site des séries temporelles, tout comme la Tunisie.

### 6.2. Niveaux d'accès aux bases de données

Offrir aux utilisateurs la possibilité d'accéder à des micro-données anonymisées est évidemment l'idéal en termes de diffusion des résultats d'une enquête car cela répond aux demandes de publics spécialisés (experts, chercheurs...) Cinq des pays concernés sont dans ce cas : l'Égypte, Israël, qui offre en outre la possibilité à certains chercheurs de venir exploiter les fichiers de l'enquête dans les locaux de l'ICBS, le Maroc, avec restrictions et dans des locaux sécurisés, la Palestine et la Tunisie. L'Algérie, la Jordanie, le Liban et la Libye ne diffusent pas de fichiers individuels.

### 6.3. Catégories d'utilisateurs des bases de données

Tous les pays mentionnent les différentes catégories d'utilisateurs de l'EFT : ministères, organisations internationales, chercheurs, étudiants, associations,... Trois d'entre eux ont complété la réponse à cet item: Israël qui mentionne le public des journalistes accrédités qui disposent, un quart d'heure avant leur sortie officielle, des premiers résultats de l'enquête sous embargo, la Jordanie qui évoque les 7 000 emails envoyés à des utilisateurs institutionnels à l'occasion de la sortie des résultats de l'enquête et le Maroc qui distingue parmi ses utilisateurs privilégiés les autres départements du HCP, les organismes institutionnels ainsi que le public universitaire.

### 6.4. Séminaire de présentation des résultats

Plusieurs des pays concernés tiennent, à l'occasion de la sortie de nouveaux résultats de l'enquête, une réunion de présentation de ces résultats. Plutôt que d'un séminaire, il s'agit d'une conférence de presse que pratiquent l'Égypte, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

### 6.5. Délai entre la fin de la collecte et la diffusion des premiers résultats

En général, le délai qui sépare la fin de collecte de la date de diffusion des premiers résultats de l'enquête ne dépasse pas 45 jours, ce qui correspond sensiblement aux normes de diffusion adoptées à l'échelle internationale. Cette période n'est que de 30 jours en Algérie, en Israël et en Libye et de 33 jours au Maroc; mais elle est de 45 jours en Égypte, en Palestine et en Tunisie et de 45 à 50 jours en Jordanie. En outre, l'Égypte publie des statistiques annuelles détaillées tirées de l'EFT 4 mois seulement après la fin de l'année de référence, les micro-données anonymisées à destination des chercheurs suivant un mois plus tard.

### 6.6. Existence d'un communiqué de presse pour les premiers résultats

Tous les pays concernés diffusent un communiqué de presse à l'occasion de la sortie des premiers résultats de l'enquête.

*Recommandations  
à des fins  
d'amélioration et  
d'harmonisation*

## C1 - BREF RÉSUMÉ DE L'ANALYSE COMPARATIVE

Dans les neuf pays sous revue, il existe un INS qui réalise des enquêtes auprès des ménages portant, pour tout ou partie, sur la population active et l'emploi. Mais ces enquêtes se situent à des stades d'avancement très différents. Si l'objectif visé est une enquête spécifique sur l'emploi, réalisée régulièrement et, si possible, de façon continue, à résultats trimestriels, voire mensuels, avec un mode de collecte de type CAPI<sup>(1)</sup>, on constate que certains pays comme Israël ou le Maroc apparaissent bien avancés; à l'opposé des pays comme le Liban ou la Libye ne disposent pas encore d'une enquête régulière sur l'emploi.

Ces deux derniers pays ne feront donc pas l'objet de recommandations très détaillées dans la mesure où la première étape, essentielle, qu'ils ont à franchir (la mise en place d'une enquête au moins annuelle disposant d'une base légale et d'un financement assuré) conditionne toute la suite. Pour les sept autres pays, il est possible, sur la base des informations considérées dans le chapitre B, complétées par celles contenues dans des documents tels que les « revues sectorielles » réalisées en 2014-2015 en Egypte, Israël, Jordanie et Tunisie, de formuler des recommandations s'appliquant à l'ensemble des pays, ou à certains d'entre eux seulement. L'objectif n'est évidemment pas de distribuer de bons ou de mauvais points mais de viser à promouvoir la qualité d'ensemble et la comparabilité entre elles des enquêtes concernées.

(1) - Cette option n'est pas unanimement considérée comme justifiée, même si elle a été prise par la plupart des pays disposant d'une enquête sur l'emploi. En France, par exemple, on a très longtemps (des années 1960 jusqu'au début des années 2000) réalisé, au mois de mars de chaque année, une grosse enquête Emploi qui avait des avantages. Et ce n'est que du fait d'une décision européenne, prise à une courte majorité à la fin des années 1990, que les Etats-membres de l'UE qui pratiquaient le même type d'enquête, ont basculé vers une enquête trimestrielle réalisée en continu.

## C2 - PROPOSITIONS LIÉES AUX RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES

Une autre préoccupation lors de cet examen a été de veiller le plus possible au respect par les INS concernés des recommandations internationales en matière d'emploi et de travail, édictées principalement par le BIT mais produites aussi par Eurostat. A cet égard, la première recommandation que l'on peut formuler, concerne les différents questionnaires des enquêtes, qui n'ont certes pas été l'objet, lors de la réalisation de ce Compendium, d'un examen approfondi, mais qui devraient néanmoins être révisés à court ou moyen terme par tous les pays concernés. Au minimum, chacun devrait programmer une refonte de son questionnaire pour pouvoir, d'une part mieux approcher des catégories significatives telles que le halo autour du chômage (i.e. sous-emploi, personnes disponibles mais ne cherchant pas vraiment d'emploi ou cherchant un emploi mais actuellement indisponibles...) et d'autre part, suivre les nouvelles recommandations issues de la 19<sup>ème</sup> CIST demandant par exemple d'enquêter sur les différentes formes de travail autres que l'emploi rémunéré.

Mais, en étant plus ambitieux, il serait très intéressant que le maximum des pays concernés s'efforcent de construire ensemble et d'adopter un tronc commun de questions permettant de mesurer les principales catégories du marché du travail (emploi, chômage, sous-emploi lié à la durée du travail...), ainsi que des catégories intéressantes comme, par exemple, l'emploi informel.

De façon également liée au respect des normes internationales, les différents pays devraient se donner les moyens de mettre en œuvre les versions les plus récentes des classifications internationales s'appliquant aux personnes actives : CITP, CITI, CISE, CITE. Cela suppose là-aussi de revoir à intervalle régulier les questions posées dans l'enquête et la façon de les chiffrer. Mais, en même temps, ces révisions de questionnaire ne doivent pas être trop fréquentes de façon à limiter les ruptures de série et aussi les modifications que cela entraîne dans les systèmes CAPI correspondants.

## C3 - SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS À DES FINS D'AMÉLIORATION ET D'HARMONISATION

On en vient maintenant aux recommandations qui découlent de la description comparée des caractéristiques des EFT présentée précédemment. Plutôt que d'une énumération détaillée pays par pays qui aurait été à la fois lourde et répétitive, on a préféré reprendre ici, thème par thème, les recommandations les plus importantes en sachant qu'elles ne concernent en général pas tous les pays mais seulement certains d'entre eux qui se retrouveront.

Concernant les éléments non encore abordés au §2 précédent, il est important d'insister sur les aspects suivants relatifs à chacune des six phases considérées dans le chapitre B :

### • PHASE 1 : Conception de la méthodologie

- Bien spécifier les objectifs et la précision souhaitée pour les résultats de l'enquête de façon à adapter les caractéristiques, notamment en termes de taille et de stratification de l'échantillon.
- Monter des partenariats pouvant faciliter le financement de l'enquête et la mise au point de son questionnement.
- Viser à obtenir la garantie d'un financement pluriannuel de l'enquête, si possible de source publique.
- Associer le plus possible les utilisateurs de l'enquête à sa préparation et à l'analyse de ses résultats en organisant des rencontres entre producteurs et utilisateurs et en réalisant des enquêtes de satisfaction.

- Viser, comme on l'a dit précédemment, à une enquête au moins trimestrielle en continu, en veillant à une égale représentation de chacune des 52 semaines de l'année en tant que semaine de référence pour définir l'emploi, le chômage ou la durée effective du travail.
- Là où c'est nécessaire, passer le plus tôt possible de PAPI à CAPI/CATI et, pour les pays les plus avancés dans ce domaine, envisager la possibilité pour les personnes enquêtées de répondre par Internet (CAWI).
- Procéder trimestriellement et annuellement à une diffusion sur le site de l'INS des principaux résultats de l'enquête avec quelques commentaires sur les niveaux et les évolutions.
- Examiner si un questionnement commun à l'enquête et au recensement peut être mis en œuvre ; dans le même ordre d'idée, voir s'il est possible d'introduire le même « cœur » de questions sur l'emploi dans toutes les enquêtes-ménages.
- Éviter de surcharger l'EFT par des questions, voire des modules ayant trait à des sujets sans rapport direct avec l'emploi.
- S'efforcer d'intégrer dans le champ de l'enquête toutes les catégories qui en sont exclues (par exemple les personnes vivant hors ménages ordinaires, les non-nationaux, les personnes entrées récemment sur le territoire...).

#### • PHASE 2 : Préparation de la mise en œuvre de l'enquête

- Veiller à l'actualisation régulière de l'échantillon-maître, le plus souvent tiré du recensement de la population. De ce point de vue, le choix d'un échantillon aréolaire comme au Maroc et en Tunisie, est préférable à celui d'un échantillon aléatoire de logements, en dépit des risques d'effets de grappe que cela peut entraîner. Mais la méthodologie de l'enquête israélienne, utilisant des données fiscales pour actualiser partiellement la base de sondage, est également très intéressante. C'est un exemple à suivre d'utilisation de données de sources administratives pour enrichir l'enquête.

- Adopter un schéma de rotation permettant de suivre les mobilités professionnelles ou géographiques à la fois sur le trimestre et sur l'année. Pour cela, le schéma recommandé par Eurostat est : enquête 2 trimestres de suite - pas d'enquête les 2 trimestres suivants – enquête les 2 trimestres suivants.
- Calculer et diffuser les marges d'incertitude liées au sondage pour les principaux indicateurs (taux d'emploi, taux de chômage), tout en sachant que ces marges sont souvent de moindre ampleur que celle liées aux erreurs de mesure, beaucoup plus difficiles à apprécier.
- Insister sur la formation des personnels chargés de l'enquête en renouvelant régulièrement les séances, même pour les plus expérimentés d'entre eux.

#### • PHASE 3 : Collecte des données

- Réinsister sur l'importance, pour les pays qui ne l'ont pas encore fait, de développer un mode CAPI afin, notamment, d'uniformiser la façon de questionner les personnes enquêtées et de réaliser le maximum de contrôles à la source même de l'information recueillie. En outre, CAPI permet de supprimer la phase de saisie coûteuse en temps et en possibilités d'erreurs.
- Même en mode CAPI/CATI, investir résolument sur les vérifications opérées lors de cette phase de collecte en recourant à divers moyens : contrôles durant l'interview, réinterrogations ou vérifications par téléphone auprès d'un certain pourcentage de ménages, accompagnements d'enquêteurs... En effet, des erreurs de mesure pouvant être importantes, d'ordre parfois systématique, se produisent fréquemment à ce stade de l'enquête.
- S'efforcer de répartir correctement la charge de travail entre enquêteurs et au cours du temps ;
- Même s'il n'est pas réellement possible d'interdire l'enquête par proxy, s'efforcer d'en décourager la pratique et au moins en mesurer l'ampleur.
- Limiter aussi au maximum les cas de refus.
- Sécuriser le retour de l'information collectée vers les niveaux locaux, régionaux ou central.

#### • PHASE 4 : Traitement des données collectées

- Multiplier les contrôles de qualité opérés tout au long de la chaîne de traitement de l'information recueillie en analysant les indicateurs de qualité qui en résultent.
- Procéder à des ajustements des données brutes afin de corriger les biais dus au sondage et aux non-réponses en s'appuyant sur les critères démographiques ou géographiques privilégiés au niveau des objectifs affichés de l'enquête.
- Procéder à des imputations en cas de données manquantes pour les variables qui ne sont pas essentielles. Concernant les questions très importantes de l'enquête, comme celles qui déterminent le type d'activité de la personne interrogée, être très strict vis-à-vis de l'enquêteur en introduisant par exemple dans CAPI des contrôles bloquants sur ces questions.

#### • PHASE 5 : Analyse des données collectées

- Dédier suffisamment de personnels à l'analyse des résultats de l'enquête en favorisant la multidisciplinarité au sein de l'équipe : les statisticiens qui ont construit l'information sont les mieux placés pour l'analyser et l'interpréter mais ils doivent bénéficier dans cet exercice du concours d'économistes, de sociologues, de géographes...
- Mener systématiquement des analyses descriptives à partir des résultats trimestriels (globaux) ou annuels (plus détaillés) de l'enquête.
- Procéder au moins une fois l'an à une analyse plus approfondie de l'enquête sur un thème particulier. Il serait d'ailleurs très intéressant que plusieurs des pays concernés s'accordent sur une liste de thèmes d'études comme par exemple celui de la participation des femmes au marché du travail, et qu'ils entreprennent ces études en utilisant des méthodologies communes.
- Progresser dans la construction de séries temporelles sur le marché du travail : séries annuelles longues, séries trimestrielles ou mensuelles sur des périodes plus courtes, mais corrigées si possible des variations saisonnières.

#### • PHASE 6 : Diffusion des résultats

- Avoir une politique de diffusion « à géométrie variable » à destination des différents publics qu'il convient de bien cibler : gouvernement, médias, grand public, public plus spécialisé, experts ou chercheurs.
- Favoriser le partage de l'information et l'accès à des fichiers anonymisés de données individuelles.
- Faciliter l'accès à une documentation très détaillée sur la méthodologie et l'organisation de l'enquête (metadata).
- Respecter un délai correct (de l'ordre de 45 jours) entre la date de fin de collecte et celle de diffusion des premiers résultats de l'enquête. Dans les cas de dépassement de ce délai, fournir des explications au public.

# ANNEXE 1

## *Tableaux synoptiques*

## PHASE 1 - CONCEPTION DE LA MÉTHODOLOGIE

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
1.1	Identification des objectifs et des résultats attendus de l'enquête	Obtenir les principaux indicateurs du marché du travail et assurer leur évolution. - Mesure du volume de la population active, de la population en emploi et de la population au chômage - Mesure des principaux indicateurs du marché du travail ventilés par sexe, urbain/rural et niveau d'éducation - Analyse des indicateurs pour en tirer des faits objectifs, mesurés et de qualité sur le marché du travail, à l'intention des planificateurs, des décideurs, des chercheurs et de la société civile.	L'enquête vise principalement à : - Mesurer la population active civile égyptienne et ses caractéristiques - Mesurer le niveau d'emploi et de chômage dans différentes régions géographiques de la république. - Mesurer la répartition géographique des personnes en emploi et des personnes sans emploi en fonction de différentes caractéristiques.	Caractéristiques de la population active, en particulier pour les principaux résultats du taux de participation, du taux d'emploi et du taux de chômage.	- Connaissance des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population et de la population active. - Identification de la structure des professions, de l'activité économique et de la situation concrète des travailleurs. - Identification des motifs de recherche d'un nouvel emploi ou d'un deuxième emploi. - Mesure des taux de participation dans l'activité économique et des taux de chômage. - Identification de la durée du chômage, des caractéristiques de la population sans emploi et des moyens adoptés pour obtenir un nouveau travail. - Identification des évolutions au fil du temps	L'enquête vise principalement à : - Déterminer le volume et les caractéristiques démographiques, culturelles et socio-professionnelles de la population active et de ses différentes composantes ; - Mesurer l'accès de la population aux services sociaux de base.	Le principal objectif de la collecte de données sur la population active palestinienne, y compris sur les composantes de l'emploi, du chômage et du chômage au fil du temps, est de fournir des informations de base sur la taille relative et la structure de la population active palestinienne. Les données recueillies à différents moments pour le suivi des tendances actuelles et de l'évolution du marché du travail et de l'emploi. Ces données s'appuyant sur les informations concernant d'autres aspects de l'économie servent de base à l'évaluation et à l'analyse des politiques macroéconomiques.	L'enquête vise principalement à fournir : - Une description générale, cohérente et actualisée du marché du travail au niveau national ; - Des informations spécifiques sur le marché du travail au niveau régional et local, dans les gouvernorats ; - Des informations démographiques sur la composition des ménages entre les recensements de la population ; - Des informations sur la politique de l'emploi et la politique sociale ; - Des informations sur l'emploi par composition des ménages ; - Des observations macro-économiques fondées sur les indicateurs du cycle économique ; et - Une source de comparaison internationale.	Objectifs de l'enquête : - Obtenir une bonne connaissance de la taille et des caractéristiques démographiques et socio-économiques des différentes populations ; - Estimer les principaux indicateurs/taux du marché du travail ; - Estimer les salaires moyens des différentes catégories d'employés - Aide à la décision dans les domaines des politiques de l'emploi, lutte contre le chômage et réduction des inégalités et enseignement et formation professionnels.
1.2	Existence de partenaires du projet	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.	L'EPT est discuté au niveau du Conseil National de la Statistique (CNS).	Non.
1.3	Consultation des utilisateurs	Consultation avec le ministère du Travail et le ministère des Affaires étrangères ainsi que d'autres départements	Pas d'enquête de satisfaction des utilisateurs, cependant comme pour d'autres enquêtes, CAPMAS est en train d'évaluer la charge de travail, le rapport coût/efficacité et l'utilisabilité de la collecte de données, par des mesures comme des réunions avec les utilisateurs des données et les sondages auprès du public.	Pour les grands changements de méthodologie qui ont eu lieu en 2012, l'ICBS a organisé plusieurs consultations avec les membres du Conseil Public pour les Statistiques (PCS), les ministères, les établissements d'enseignement et d'autres utilisateurs. Les détails méthodologiques ont été présentés lors de séminaires pour les utilisateurs et une annonce a été faite officiellement au grand public au moins un an avant la publication des données révisées.	Oui, il y a des enquêtes de satisfaction des utilisateurs et une analyse	Le HCP consulte plusieurs catégories d'utilisateurs en son sein, ainsi qu'à l'extérieur du HCP, telles que le Ministère de l'Emploi, le Département de la formation professionnelle.	Non.	L'INS consulte plusieurs catégories d'utilisateurs tels que les ministères, la Banque centrale, les associations d'employeurs et les médias.	Non.

## PHASE 1 - CONCEPTION DE LA MÉTHODOLOGIE (suite)

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
1.4	Conformité avec les références internationales pour les personnes en emploi	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS	Les limites de l'âge des personnes au chômage est de 15-64 ans, et non 15-74 ans comme le recommandent le FMI et EUROSTAT.	La première question du BIT sur l'emploi n'inclut pas le terme "contre rémunération ou avantage" mais elle fait partie des instructions données aux enquêteurs. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont classés dans la population active uniquement s'ils ont travaillé pendant au moins 15 heures au cours de la semaine de référence selon la définition de la législation israélienne.	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, avec la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS
1.5	Conformité avec les références internationales pour les personnes au chômage	Sauf l'âge des personnes au chômage qui est fixé à 16-59 ans, selon la législation nationale sur l'âge minimum légal pour travailler.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La classification du chômage utilisée par CAPMAS définit une période de référence de trois mois pour la durée de recherche d'un emploi, et non quatre semaines (ou un mois), qui est la recommandation du BIT et d'Eurostat.</li> </ul>	Pour la plupart. La période de référence utilisée pour la "disponibilité pour travailler" des personnes à la recherche d'un emploi, ne couvre que la semaine de référence, en accord avec la nouvelle Résolution de la 19 <sup>ème</sup> ICLS ainsi qu'avec la précédente. Cela n'est cependant pas en accord avec l'UE-EFT qui considère à cette fin "la semaine de référence et les deux semaines suivantes". Le taux de chômage est calculé pour toutes les personnes âgées de 15 ans et plus (sans la limite d'âge supérieure de 74 ans utilisée au sein de l'UE). Il est possible de calculer le taux de chômage pour toute tranche d'âge.	Sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Partiellement (définition large du chômage) / Sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, avec la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.	Oui, sauf les modifications introduites par la 19 <sup>ème</sup> ICLS.
1.6	Conformité avec les références internationales pour la semaine de référence	La référence est la dernière semaine d'avril et la dernière semaine de septembre,	Les données sur l'emploi et le chômage, en particulier, ont été recueillies par référence à la semaine précédant l'interview. Des questions sont posées à propos de la "semaine passée".	Oui.	Partiellement, semaine de référence = les 7 jours précédant l'interview.	Pour la détermination du type d'activité, la période de référence correspond à la semaine précédant l'enquête.	La semaine de référence = la semaine s'achevant le dernier vendredi qui précède la visite de l'enquêteur au ménage.	Partiellement/les 7 derniers jours précédant l'enquête et non une semaine précédente.	Partiellement/les 7 derniers jours précédant le jour de la visite.
1.7	Périodicité et durée de la collecte	Enquêtes semestrielles (avril et septembre). La durée de la collecte de données est de 45 jours.	Enquêtes trimestrielles (janvier-mars, avril-juin, juillet-septembre et octobre-décembre) pour tenir compte de la saisonnalité de l'emploi et du chômage. Chaque trimestre, la durée de la collecte est de 5 semaines : premier mois, semaines 2 et 4 ; deuxième mois, semaines 2 et 4 ; troisième mois, semaine 2.	Enquêtes mensuelles. C'est une enquête continue, les semaines de référence s'étalant tout au long de l'année de façon presque égale. Chaque panel est réparti uniformément sur quatre semaines par mois, c-à-d 12 semaines par trimestre, afin que chaque trimestre environ comprenne une "semaine vacante" où la collecte de données du mois précédent est réalisée, mais la collecte à partir du mois en cours n'a pas commencé.	Enquêtes trimestrielles, pendant le mois du milieu de chaque trimestre. La durée de collecte est de 5 semaines.	Enquêtes trimestrielles. C'est une enquête en continu.	Enquêtes trimestrielles. C'est une enquête en continu.	Enquêtes trimestrielles. Il s'agit d'une enquête pratiquement en continu.	Périodicité non régulière. La durée de la collecte de données est de 22 jours.

## PHASE 1 - CONCEPTION DE LA MÉTHODOLOGIE (suite)

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
1.8	Méthode de collecte	PAPI en face à face.	PAPI en face à face, malgré quelques tentatives pour utiliser CAPI en 2014/2015 ; il est prévu de le faire suite à l'expérience positive du recensement de la population de 2017. Les données seront collectées sur tablettes, à partir de la première vague de 2018.	Technique CAPI pour le premier entretien et technique CATI au siège pour les entretiens ultérieurs, à partir de questionnaires électroniques développés dans Blaise.	CAPI face à face.	CAPI face à face depuis 2007.	Les données ont été recueillies à l'aide de tablettes PC en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, tandis que des formulaires papier sont utilisés à Jérusalem (J1).	PAPI face à face, des projets d'introduction de la technique CAPI en 2018.	PAPI face à face.
1.9	Existence d'un programme de tabulation et d'un plan d'analyse des résultats	Oui	Oui, les bulletins trimestriels contiennent un large ensemble de tableaux et des métadonnées utiles pour faciliter la bonne interprétation des résultats par les utilisateurs. Les publications annuelles contiennent des résultats plus détaillés de l'EFT. A partir de 2016, deux rapports ont été préparés pour chaque trimestre et pour les résultats annuels. Le premier inclut les tableaux de la période de référence. Le deuxième est nouveau, il s'agit d'un rapport analytique pour les données sur une période.	Oui, la conception de l'échantillonnage pour cette enquête tient compte de la production de statistiques mensuelles de qualité relativement élevée. ICBS compile tous les mois un ensemble assez exhaustif des indicateurs du marché du travail issus de l'EFT, et un ensemble plus complet d'indicateurs sur une base trimestrielle et annuelle.	Oui, il y a des bulletins trimestriels avec des tableaux détaillés sur les résultats de l'enquête et une analyse descriptive, ainsi qu'un rapport annuel.	Oui.	Oui. Les publications annuelles contiennent un ensemble plus large de tableaux et des métadonnées utiles pour permettre une interprétation correcte des résultats détaillés par les utilisateurs.	Oui, l'INS publie les résultats d'enquête sous différentes formes : un communiqué de presse contenant les principaux résultats ; une publication annuelle contenant environ 30 tableaux sur la population active, l'emploi et le chômage, avec les ventilations habituelles par sexe, âge, gouvernorat et niveau d'éducation ; une série temporelle sur le web au format Excel ; un annuaire statistique ; la Tunisie en chiffres ; et des micro-ensembles de données anonymisées. La plupart des tableaux sont à deux dimensions, certains contenant une ventilation supplémentaire par sexe.	Oui, il y a des bulletins avec des tableaux détaillés sur les résultats de l'enquête et une analyse descriptive, ainsi qu'un rapport annuel.
1.10	Nombre d'unités enquêtées chaque année	43 000 ménages en moyenne.	Plus de 90 000 ménages. (environ 23 000 ménages chaque trimestre).	Environ 144 000 logements composés d'environ 250 000 personnes âgées de 15 ans et plus.	Environ 66 400 ménages (environ 16 600 chaque trimestre).	Près de 90 000 ménages (22 500 chaque trimestre).	30 400 ménages (7 600 chaque trimestre).	Environ 280 000 ménages (c-à-d environ 45 000 aux 1er, 3ème et 4ème trimestres et environ 145 000 au 2ème trimestre).	9 260 ménages.
1.11	Coût annuel de l'enquête hors charges internes)	Environ 876 000 US\$ (environ 755 000 EUR)	Environ 1,5 millions de Livres égyptiennes (environ 72 000 EUR) en 2017.	Environ 15,8 millions de Shekel israéliens (environ 3,8 millions d'EUR) en 2014.	Environ 250 000 dinars jordaniens (environ 315 000 EUR) en 2017.	Le budget de l'enquête fait partie du budget alloué au système d'enquêtes socio-économiques réalisées annuellement par le HCP.	Environ 740 000 US\$ (environ 638 000 EUR).	Environ 3 millions de Dinars tunisiens en 2015 (environ 1 million d'EUR), 20 % du budget opérationnel.	Environ 600 000 US\$ (environ 500 000 EUR).
1.12	Type de financement et existence d'un financement pluriannuel de l'enquête	Financement public uniquement et pluriannuel	Financement public uniquement et pluriannuel	Financement public uniquement et pluriannuel	Financement public uniquement et pluriannuel conformément à la Stratégie statistique nationale sur 5 ans.	Financement public uniquement et pluriannuel	Externe (Core Funding Group), par la coopération norvégienne et suisse. Pas de financement pluriannuel.	Financement public uniquement et pluriannuel conformément au Plan statistique national de 5 ans.	Financement public uniquement et pas de financement pluriannuel.

## PHASE 1 - CONCEPTION DE LA MÉTHODOLOGIE (suite)

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
1.13	Base légale de l'enquête et approbation par les autorités	L'ONS est considéré comme la principale source officielle de statistiques nationales en Algérie. La législation sur les statistiques assure la fourniture d'informations par des enquêtes et des recensements. Toutes les enquêtes doivent être approuvées par le Conseil national de la statistique.	Oui, toutes les demandes d'informations statistiques réalisées et publiées par CAPMAS, y compris l'EFT, sont régies par la législation nationale. La loi sur les statistiques autorise CAPMAS à recueillir des données individuelles, à condition qu'elles soient utilisées à des fins statistiques et elle impose au bureau l'obligation de garantir la non divulgation d'informations personnelles. Cette loi autorise CAPMAS à imposer la participation à toutes les enquêtes sur les ménages et les entre	Oui, l'Ordonnance statistique définit le rôle de l'ICBS comme principale source officielle de statistiques nationales en Israël. Elle autorise l'ICBS à recueillir des données sur les individus les entreprises et elle oblige les répondants à fournir des informations à jour et exactes.	Oui. Toutes les enquêtes réalisées par le DoS exigent l'approbation du Premier ministre.	Oui, l'ENE entre dans le cadre du système d'enquêtes sur les ménages réalisées par le HCP. Le cadre légal régissant la réalisation de cette enquête relève de la Loi N° 370-67 du Décret royal du 10 Jomada-I, 1388 (5 août 1968) concernant les études statistiques. Il convient de noter que depuis 2003, les pouvoirs de l'organisation responsable de cette opération ont été définis par le Décret N° 1343.02 de juillet 2002 définissant les attributions et l'organisation du HCP.	L'EFT est considérée comme l'une des principales enquêtes du PCBS depuis sa création.	Oui, par l'Autorisation n°4/2009 du 14 mars 2009, concernant spécifiquement les enquêtes EFT trimestrielles. Autorisée par le ministre responsable des statistiques après consultation du Conseil national des statistiques.	Oui. Le BSC est réalisé deux fois par an depuis 2007, avec le Ministère de la planification.
1.14	Liens avec le recensement de la population ou avec d'autres enquêtes	Pour la base de sondage	Le recensement est la base de sondage principal utilisée pour l'EFT.	Les estimations de l'EFT sont cohérentes avec les statistiques démographiques parce que les données de l'EFT sont calibrées à partir des estimations démographiques mensuelles produites par le Secteur démographique de l'ICBS. Le recensement de 2008 est utilisé pour l'échantillon permanent des individus qui ne peuvent pas être facilement interrogés.	Pas vraiment, à part le fait que le recensement est la base utilisée pour le sondage.	Oui, outre les résultats du recensement, des relations existent entre cette opération et celle qui concerne le secteur informel, mais aussi la préparation des comptes de la nation.	Partiellement, puisque le recensement est la base utilisée pour le sondage.	Même questionnaire que dans le recensement.	Le recensement est la base utilisée pour l'échantillon.
1.15	Depuis combien d'années l'enquête existe-t-elle dans sa forme actuelle ?	Depuis 2010, avec l'introduction de questions sur l'insertion des diplômés sur le marché du travail. Depuis 2014, avec l'adoption de deux enquêtes chaque année.	Depuis 2015.	Depuis 2012 (année du passage de la périodicité trimestrielle à la périodicité mensuelle, modification du schéma de rotation de l'échantillon et remplacement du PAPI par la technique CAPI).	Depuis 2017, pour se conformer autant que possible à la 19ème Résolution de l'ICLS.	Depuis 2017, après que l'échantillon ait été élargi à 90 000 ménages.	Depuis 2016, principalement avec l'introduction de tablettes PC pour la transmission des données recueillies directement vers le serveur.	Depuis 2011	Depuis 2009.
1.16	Projets pour l'avenir	Projet de passer à une EFT continue avec une collecte de données par tablettes.	Introduction d'un questionnaire adapté prévue pour janvier 2018 pour se conformer à la définition internationale. Introduction de la technique CAPI (en janvier 2018) pour améliorer l'efficacité de la collecte de données et permettre une meilleure couverture de toutes les semaines/mois de référence.	Introduction d'un questionnaire adapté prévue pour janvier 2018 pour se conformer à la définition internationale (ex. chômage). Activités en cours pour exploiter éventuellement les données administratives, en particulier pour utiliser les données relatives à l'impôt sur le revenu (pour compiler également des statistiques sur les salaires), au niveau d'éducation et à la scolarisation.	Application de la nouvelle méthodologie, c'est-à-dire extraction des résultats pour tous les indicateurs requis et figurant actuellement dans le questionnaire, tels que le secteur informel.	Le HCP évalue actuellement la nouvelle résolution régissant la production de statistiques du marché du travail et la nouvelle nomenclature de la situation dans la profession. En outre, des équipes ont été formées au travail sur les rubriques récemment introduites parmi celles qui sont traitées dans l'enquête (sécurité sociale de la main-d'œuvre...)	Entreprendre une analyse approfondie de la main d'œuvre potentielle, de la formation professionnelle et du statut dans l'emploi des personnes handicapées.	Introduction de tablettes en 2017-2018. Tests et enquêtes-pilotes sur des échantillons rotatifs, couverture de l'habitat collectif. Production de résultats en tableaux multidimensionnels sous la forme de cubes de données.	Introduction d'un questionnaire adapté prévue pour janvier 2018 pour se conformer à la définition internationale (ex. pour le travail décent).

## PHASE 2 - PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
2.1	Base de sondage utilisée	Recensement général de la population et du logement d'avril 2008.	Base principale de sondage utilisée pour toutes les enquêtes sociales, c-à-d un échantillon de 5 024 aires de recensement (AR) représentant plus d'1 million de ménages, tiré du registre CAPMAS des ménages et des individus tiré du dernier recensement de la population et du logement. Une sélection d'Unités Primaires de Sondage (UPS) destinée à la base principale de sondage est obtenue par stratification à parts égales, basée sur les 27 gouvernorats et sur le niveau d'urbanisation (urbain/rural).	Pour couvrir l'ensemble de la population cible, la création de l'échantillon implique l'extraction des ménages et des individus de différents plans de sondage. La population cible est en réalité couverte en grande partie par l'échantillon de l'enquête actuel, qui dépend de 3 plans de sondage : (i) échantillon principal des unités résidentielles, (ii) échantillons de foyers d'étudiants et des centres de migrants et (iii) constructions neuves dans les localités urbaines. Une petite partie de la population (des groupes qui ne sont pas disponibles dans les registres, ex. les ménages vivant à l'extérieur des localités, les tribus bédouines etc.) est couverte par les échantillons permanents tirés du recensement de 2008.	Recensement de la population et du logement de 2015.	Le plan de sondage contient environ 22 000 UPS composées de 2 ou 3 districts contigus tirés du recensement de la population et du logement de 2014, représentant en moyenne 300 ménages. 20 % des UPS sont sélectionnées pour l'EFT, présentant une probabilité proportionnelle à la taille de l'aire de recensement, en termes de ménages.	Base principale de sondage tirée du recensement de la population et du logement de 2007 et de sa mise à jour en 2011, représentant 596 aires de recensement (AR) et composée des constructions et des unités de logements, soit en moyenne environ 124 ménages. L'EFT de 2016 a utilisé 494 AS comme Unités Primaires de Sondage (UPS).	La base de sondage contient environ 30 000 unités ("districts") tirés du recensement de la population et du logement de 2014. Un district se compose d'un certain nombre de blocs de bâtiments représentant en moyenne 70 ménages.	Dernier recensement général de la population.
2.2	Dernière mise à jour de la base de sondage	Le dernier recensement. Les aires de sondage sont actualisées en même temps que la collecte de données.	La dernière base de sondage a été tirée du recensement de la population et du logement de 2006 et actualisée en 2010. Tous les cinq ans, elle est remplacée par une nouvelle base indépendante de 5 024 UPS. Dans la mesure du possible, le tirage de la base de sondage est effectué à partir d'un nouveau registre basé sur le recensement, afin que les informations relatives à tous les ménages sont aussi actualisées. Entre deux recensements, lorsqu'il n'y a pas de nouveau registre des ménages, CAPMAS actualise la liste des aires de recensement sélectionnées en procédant à une requête spécifique.	L'actualisation de la base de sondage principale est réalisée chaque année. La mise à jour des foyers d'étudiants et des centres de migrants est réalisée tous les deux ans et celle des nouvelles constructions en zone urbaine est effectuée tous les trimestres.	L'actualisation des logements et des ménages a lieu avant chaque EFT par le biais d'un comptage.	La base de sondage est actualisée une fois, tous les 10 ans, à partir du recensement. La prochaine mise à jour aura lieu en 2024. Mais on procède à l'actualisation des logements et des ménages au sein du cluster avant l'enquête.	2011.	La base de sondage est actualisée tous les 5 ans à partir du recensement. La prochaine mise à jour aura lieu en 2019. En outre, avant l'enquête, tous les clusters échantillonnés doivent être actualisés.	La base de sondage est actualisée tous les 10 ans, la dernière mise à jour date de 2012 et la prochaine aura lieu en 2018. En outre, avant l'enquête, tous les clusters de recensement portant sur les logements et les ménages doivent être actualisés.
2.3	Sondage aréolaire ?	Non.	Non.	Non, les unités finales de sondage sont échantillonnées en deux temps, pour les localités dans un premier temps et pour les logements, les ménages et/ou les individus dans un deuxième temps.	Non.	Oui.	Non.	Oui, 1 800 aires de recensement.	Non.
2.4a	Unité primaire de sondage (UPS)	910 UPS depuis avril 2016.	Les UPS sont les aires de recensement. Chaque année, la base de sondage principale est divisée en quatre sous-échantillons de taille égale, composés de 1 272 UPS (588 urbain, 684 ruraux), soit un par trimestre.	Environ 320 localités sont sélectionnées chaque année dans une liste où elles sont classées dans quatre groupes principaux : i) Grandes localités : les 40 plus grandes localités qui sont toutes représentées dans les sondages mensuels ; ii) Les autres grandes localités : environ 50 localités plus petites représentées seulement dans certains panels mensuels (trois à neuf par an) ; iii) Les petites localités : environ 30 petites localités, représentées uniquement dans un ou deux panels par an ; iv) Environ 1 000 "Autres localités" disposées en strates homogènes dans lesquelles environ 200 unités sont tirées chaque année.	1 666 aires représentant des blocs de 60 à 100 logements.	4 500 UPS d'une taille moyenne de 300 ménages : 3 000 urbains et 1 500 ruraux, comprenant en moyenne de 6 Unités secondaires de sondage (USS) de 50 ménages.	Chaque vague d'enquête couvre les 494 aires de recensement du plan de sondage. En résumé, les aires restent fixes au fil du temps, mais les ménages compris dans 50 % des aires de recensement sont renouvelées à chaque vague.	La première étape de l'échantillonnage consiste à sélectionner 1 800 districts proportionnels à la taille du district en nombre de ménages (et 5,800 UPS pour le 2 <sup>ème</sup> trimestre).	464 districts de recensement sélectionnés par une méthode aléatoire parmi 9 783 districts.

## PHASE 2 - PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE (suite)

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
2.4b	Unité finale de sondage (UFS)	24 ménages par nouvelle UPS.	Un échantillon brut de 18 ménages est ensuite sélectionné par une méthode aléatoire dans chacune des UPS choisies et contactées pour l'EFT. Deux ménages supplémentaires sont tirés dans chaque UPS pour assurer le remplacement des ménages non répondants.	"Chaque année, un échantillon de logements est tiré à partir du Registre des logements et des constructions des municipalités et des conseils locaux pour environ 180 des plus grandes localités.	Ménages, 10 par UPS.	Un cluster regroupant en moyenne 20 ménages est sélectionné dans chaque USS.	Ménages, 16 par aire de recensement.	Chaque district est découpé en clusters de 25 ménages en moyenne. Ensuite, dans chaque district, 1 cluster est tiré au hasard. Les données sont collectées pour tous les ménages qui le composent.	9 260 ménages (20 par district, c'est-à-dire environ 1 sur 5) sont tirés par la méthode d'échantillonnage aléatoire.
2.5	Taille de l'échantillon et taux de sondage (y compris les non-réponses), tirages avec ou sans pondération	Deux fois par an, 56 000 individus, dont 40 000 de 15 ans ou plus, avec pondérations. Le taux de sondage est en moyenne de 1,1 %.	En moyenne, CAPMAS contacte 91 584 ménages chaque année et un taux de sondage de 0,45 % est obtenu (année 2014)	Pour la plupart des villages, des localités communautaires et des moshavim, l'échantillon est tiré dans les listes des ménages ou des logements obtenue annuellement auprès du secrétariat des localités.	16 660 ménages chaque trimestre (1,11 %)	22 500 ménages chaque trimestre, avec pondérations. 1 ménage sur 80 est concerné chaque année.	7 600 ménages chaque trimestre. Le taux de sondage est d'environ 0,8 % de tous les ménages. Lors de la première étape, calcul de la pondération des aires de recensement qui, selon la probabilité de chaque AR (un échantillon aléatoire systématique), puis lors de la deuxième étape, calcul de la pondération des ménages de chaque AR. Les pondérations initiales des ménages résultent du produit de la pondération de la première étape et de celle de la deuxième étape, les pondérations finales des ménages étant obtenues après ajustement des pondérations initiales des ménages avec les estimations du milieu de chaque trimestre de l'année 2016, pour le niveau de la strate de conception (gouvernorat, type de localité).	45 000 ménages chaque trimestre (1,65 %), sauf au 2ème trimestre : 145 000 ménages (5,34 %). Comme il s'agit d'une enquête aréolaire et que les clusters sont entièrement comptés le nombre final de ménages peut varier d'un trimestre à l'autre. Echantillonnage aléatoire avec pondérations.	9 260 ménages représentant 50 256 individus. Taux de sondage de 5 %.
2.6	Stratification de l'échantillon	Rural/urbain en fonction de la taille de l'agglomération.	Basé sur les 27 gouvernorats et sur le niveau d'urbanisation (urbaine/rurale).	Pour les kibboutz sondés dans l'enquête, un échantillon est généralement tiré des listes de personnes de 15 ans et plus, résidant de façon permanente dans le kibboutz."	30 strates : 6 villes d'une population supérieure à 100 000 personnes et 24 strates = 2 (ruraux-urbains) x 12 (gouvernorats).	Dans les zones rurales : région x province ; dans les zones urbaines : région x province x type de ville x type de logement.	1- Gouvernorat et 2-Type de localité (urbaine, rurale, camps de réfugiés).	Rural/urbain x gouvernorat (24).	Oui, par région, zone

## PHASE 2 - PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE (suite)

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
2.7	Plan de rotation de l'échantillon	Non	Après des expériences non concluantes, un panel nouveau et simplifié a été introduit en 2014, avec chevauchement de 50 % des ménages enquêtés pendant le troisième trimestre, qui sont reportés à l'année suivante.	4-8-4 sur une base mensuelle. Chaque échantillon mensuel se compose de 8 groupes rotatifs complémentaires (panels) de taille égale. Chaque ménage répondant est ainsi enquêté huit fois sur une période de 16 mois (c-à-d quatre mois consécutifs d'enquêtes suivis d'une rupture de huit mois, puis encore quatre mois consécutifs de collecte de données).	1-1-0-0-1-1. Il y a un échantillon commun de 50 % pendant deux trimestres consécutifs ainsi que pendant le même trimestre de l'année suivante.	33 % de l'échantillon des ménages renouvelé chaque année.	Le même ménage reste dans l'échantillon pendant 2 vagues consécutives, non interrogé pendant les deux vagues suivantes, puis tiré pour l'échantillon pour deux autres vagues consécutives avant de sortir de l'échantillon. Il y a ainsi un chevauchement de 50 % entre deux vagues successives et entre des années successives (ce qui fait l'utilité de l'échantillon pour le suivi).	Uniquement pour le 2 <sup>ème</sup> trimestre, où un quart (25 %) des ménages est réinterrogé au bout d'un an.	[Non applicable].
2.8	Calcul de marges d'incertitude	Des coefficients de variation, de conception, d'erreurs types et de marges d'erreur sont calculés pour les indicateurs principaux.	Pas de calcul de coefficients de variation même pour les indicateurs principaux.	L'ICBS a conçu un outil automatisé pour générer les principaux tableaux de résultats de l'EFT et calculer les erreurs d'échantillonnage. Une liste complète des estimations de précision est disponible grâce à ces rapports.	Oui.	Oui	Les coefficients de variation sont calculés pour les indicateurs principaux.	Non.	Non.
2.9	Test du questionnaire	Aucun changement important n'a été introduit dans les questionnaires. Les questionnaires n'ont pas été testés depuis longtemps.	Toutes les révisions du questionnaire sont évaluées de façon approfondie avant la collecte de données, par le biais d'enquêtes pilotes qui sont réalisées sur de petits échantillons de ménages.	Avant d'apporter des changements importants au questionnaire, un pré-test est réalisé sur le terrain, sur des logements sélectionnés pour leur commodité pour l'enquêteur. La méthode CATI est également testée. La prochaine évolution majeure du questionnaire est prévue pour janvier 2018 et le pré-test a été effectué en 2017	Oui, le questionnaire a été testé sur le terrain avant le début de l'enquête réelle et il a été testé sur les tablettes utilisées pour l'enquête	Oui, sur la base d'enquêtes-pilotes.	Toutes les révisions du questionnaire sont évaluées de façon approfondie avant la collecte de données, par le biais d'enquêtes pilotes réalisées sur de petits échantillons de ménages.	Par des enquêtes-pilotes.	Oui.
2.10	Recrutement des enquêteurs	Recrutement d'un grand nombre de jeunes diplômés des universités.	De nombreux jeunes diplômés des universités sont recrutés après une formation à la collecte de données.	Recrutement de 90 enquêteurs, comprenant environ 45 enquêteurs de terrain (pour CAPI) et 45 enquêteurs téléphoniques (pour CATI).	Travail réalisé par 150 enquêteurs en interne.	Travail réalisé uniquement par des employés en interne.	Travail de terrain réalisé par 26 enquêteurs.	L'INS fait appel à son propre personnel. Mais pour le deuxième trimestre, il fait appel à des enquêteurs contractuels en raison de la taille accrue de l'échantillon.	Travail réalisé uniquement par du personnel en interne.
2.11	Formation des enquêteurs	Avant chaque enquête, au niveau régional un certain nombre d'enquêteurs suivent une formation de 10 jours puis sont évalués et sélectionnés pour effectuer le travail.	Formation des enquêteurs de terrain réalisée en continu comme suit : 1. Formation centrale pour tous les superviseurs et les éditeurs de terrain. 2. Formation locale au niveau du gouvernement pour tous les enquêteurs.	Les enquêteurs doivent réussir à toutes les phases de la formation initiale. Une formation complémentaire est dispensée en continu (au moins trois séances chaque année) à tous les enquêteurs. Si nécessaire, la formation des enquêteurs est dispensée pendant la semaine vacante du trimestre.	5 jours au niveau central.	Au début de l'année, au lancement de chaque enquête, les superviseurs régionaux sont formés au niveau central puis ils forment les équipes de terrain au niveau local.	Le personnel de terrain est formé aux compétences de base avant le début de la collecte de données, pour leur permettre de se familiariser avec les problèmes rencontrés sur le terrain et les mécanismes d'enquête, pour s'acquitter de leur tâche avec aisance et précision.	3/4 jours de formation tous les trimestres, pour tous les enquêteurs.	10 jours pour le programme de formation du personnel enquêteur.

## PHASE 3 - COLLECTE DE DONNÉES

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
3.1	Durée moyenne de l'enquête	40 minutes par ménage de 5 personnes.	20 minutes par ménage de 4 personnes.	8,22 minutes par logement. 14,06 minutes pour les premières enquêtes (principalement CAPI) et 7,15 minutes pour les enquêtes ultérieures (principalement CATI) dans les années 2013-2014.	15 minutes par ménage de 6 personnes.	24 minutes par ménage de 5 personnes.	45 minutes par ménage dont le nombre moyen de membres est de 6 personnes.	25 minutes par ménage de 4 personnes.	20 minutes par ménage de 5 personnes.
3.2	Charge de travail des enquêteurs	56 ménages par semaine de 7 jours ouvrables.	18 ménages par semaine de 5 jours ouvrables	7 ménages par semaine de 7 jours ouvrables (avec CAPI), 42 ménages par semaine de 7 jours ouvrables (avec CATI) pour l'EFT 2014.	45 ménages par semaine de 5 jours ouvrables.	21 ménages par semaine de 7 jours ouvrables.	56 ménages par semaine de 7 jours ouvrables.	30 ménages par semaine de 5 jours ouvrables.	30 ménages par semaine de 6 jours ouvrables.
3.3	Possibilité d'enquêtes par proxy	Oui, taux de réponse moyen par proxy : 70 % pour les personnes en emploi et 30 % pour les personnes sans emploi.	Oui, bien que fortement découragée. On demande aux enquêteurs de signaler les enquêtes par proxy dans le questionnaire pour permettre un contrôle régulier du taux d'enquêtes correspondant. Taux de réponse par proxy : 67 %	Oui. Taux de réponse par proxy : 59,5 %. L'identité du répondant proxy est notée et prise en compte dans le contrôle des questionnaires (surtout en cas d'incohérences entre différentes vagues d'enquête).	Oui. Taux de réponse par proxy : 70 %.	Oui. Taux de réponse par proxy : 5 %.	Oui, bien que fortement découragée. Taux de réponse par proxy : 86,7 %	Oui. Taux de réponse par proxy : 80 %.	Oui. Taux de réponse par proxy : 60 %.
3.4	Vérification des données collectées	La vérification des données collectées est réalisée sur le terrain, avec contrôle des enquêteurs par des superviseurs et si nécessaire l'enquêteur doit retourner voir le ménage pour corriger ou compléter une réponse.	Réalisée par le contrôle des erreurs pendant l'enquête, réinterview d'un quota de ménages, appel téléphonique d'un quota de ménages et assistance à certains enquêteurs. Le département général du contrôle de la qualité des données procède à une ré-interview de certains ménages pour vérifier la qualité des données. Ce contrôle s'effectue aussi par téléphone (rappel)	Réalisée par le contrôle des erreurs pendant l'enquête, réinterview d'un quota de ménages, appel téléphonique à un quota de ménages (10 % des répondants de chaque enquêteur) et assistance à certains enquêteurs (au moins quatre fois par an). Les téléenquêteurs (CATI) sont observés par l'écoute de l'appel téléphonique. Chaque enquêteur est observé trois fois par mois. En outre, les enquêtes de durée inhabituelle sont examinées ainsi que les questionnaires irréguliers découverts lors du processus d'édition.	Réalisée par le contrôle des erreurs pendant l'enquête, réinterview d'un quota de ménages, appel téléphonique à un quota de ménages et assistance à certains enquêteurs.	Réalisée par le contrôle des erreurs pendant l'enquête, réinterview d'un quota de ménages, appel téléphonique à un quota de ménages et assistance à certains enquêteurs. Le système CAPI adopté inclut un ensemble de contrôles automatisés.	Réalisée sur le terrain, par le contrôle du travail des enquêteurs par les superviseurs et assistance en cas des difficultés.	Réalisée par le contrôle pendant l'enquête, réinterview d'un quota de ménages et assistance à certains enquêteurs.	Réalisée par le contrôle des erreurs pendant l'enquête, réinterview d'un quota de ménages et rappel téléphonique d'un quota de ménages.
3.5	Taux de non-réponse (y compris les ménages inéligibles, les refus et les non-contacts)	De 0,5 à 2 % en moyenne.	Le taux de non-réponse était de 8,3 % en 2016 et de 9,8 % pour le 3ème trimestre 2017. Pour minimiser le taux de ménages impossibles à contacter, il est demandé aux enquêteurs de réaliser un minimum de trois visites à chaque ménage avant de le classer comme impossible à contacter.	21,50%	8,8 %.	2%	13,3 %.	9 %.	7 %.
3.6	Mode de transmission des données collectées	Les questionnaires papier sont transmis par les enquêteurs aux superviseurs puis aux offices régionaux en vue de la saisie. Au final, les fichiers de données sont transmis à l'office central.	Transmission classique des questionnaires papier des enquêteurs aux superviseurs, puis à l'Office central en vue de la saisie.	Transmission des données par voie électronique, par les enquêteurs à l'Office central.	Transmission des données par voie électronique, par les enquêteurs à l'Office central.	Transmission des données par voie électronique, par les enquêteurs aux superviseurs principaux, puis à l'Office central.	Transmission des données par voie électronique, par les agents de terrain à l'Office central.	Transmission classique des questionnaires papier par les enquêteurs aux superviseurs, aux superviseurs principaux et aux Offices régionaux en vue du contrôle, de la codification et de la saisie des données. Les questionnaires sont ensuite envoyés à l'Office central.	Transmission classique des questionnaires papier par les enquêteurs aux superviseurs, aux superviseurs principaux, puis à l'Office central en vue de la saisie des données.

## PHASE 4 - TRAITEMENT DES DONNÉES COLLECTÉES

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
4.1	Niveau de la saisie	Saisie des données au niveau des offices régionaux.	Centralisée dans les locaux de CAPMAS, avec ORACLE.	Saisie directe des données dans CAPI et CATI à l'aide d'un questionnaire électronique développé avec Blaise.	Saisie directe des données dans CAPI.	Saisie directe des données dans CAPI à l'aide d'un logiciel développé en local.	Saisie directe des données à l'aide de tablettes PC.	Saisie des données au niveau régional à l'aide de CSPRO.	Saisie centralisée des données à l'aide de CSPRO.
4.2	Contrôles de qualité	Oui.	Oui. Le programme de saisie utilisé par CAPMAS intègre de nombreuses validations permettant d'identifier les incohérences lors de l'étape de la saisie. Des contrôles de qualité sont également effectués lors de l'étape de l'analyse afin d'identifier les informations erronées.	Oui. La qualité de l'EFT est mesurée à de nombreux niveaux et en recourant à différents paramètres. Les indicateurs de qualité liés au codage sont produits et analysés de temps à autre.	Oui	Oui	Oui. Après la fin de l'étape de la saisie et de l'audit, les données sont apurées en procédant à des tests internes qui détectent les réponses aberrantes et en appliquant des règles d'audit complètes avec le programme SPSS, afin d'extraire et de corriger les erreurs et les incohérences, de préparer des données propres et précises prêtes à la mise en tableaux et à l'édition.	Oui.	Oui.
4.3	Ajustement des données	Pondération à l'aide de l'inverse du taux de sondage. Ajustement des résultats en fonction de la structure ventilée par sexe et par âge de la population estimée à la date de l'enquête.	Les pondérations sont réalisées après la stratification, au niveau des effectifs ventilés par tranches d'âge de 5 ans, par sexe, urbains/ruraux et par niveau de gouvernorat. Les estimations trimestrielles de la population des ménages fournies par l'Unité statistique de la population sont utilisées pour ces calculs. Cette méthodologie ne comprend pas les corrections pour non-réponse de l'unité. Les pondérations annuelles sont calculées de façon indépendante des pondérations trimestrielles, par conséquent les données annuelles peuvent ne pas être en cohérence avec les données trimestrielles.	Un facteur de correction des non-réponses est appliqué dans le processus de redressement afin de prendre en compte les taux de réponse des différents sous-groupes (ventilation par tranches d'âge de 7 ans et par sexe) dans des localités différentes (36 aires géographiques définies en districts, sous-districts et rurales/urbaines). Les pondérations annuelles sont calculées de façon indépendante des pondérations mensuelles.	Le redressement est effectué au niveau des effectifs par tranches d'âge de 5 ans, par sexe, urbain/rural et niveau de gouvernorat. Les estimations trimestrielles de la population des ménages fournies par l'Unité de statistique de la population sont utilisées pour ces calculs. Les pondérations annuelles sont calculées de façon indépendante des pondérations trimestrielles.	Redressement suivi d'un ajustement des non-réponses, puis calibrage en fonction du sexe, de tranches d'âge de 5 ans, douze régions, séparément rural/urbain. Les pondérations annuelles sont calculées de façon indépendante des pondérations trimestrielles.	Ajustement des pondérations initiales avec les estimations des ménages de 2016, par rapport aux strates de la conception (gouvernorat, type de localité).	Pondération suivie d'un ajustement des non-réponses, puis calibrage en fonction du sexe, par tranches d'âge de 5 ans, 24 gouvernorats, séparément rural/urbain. Les pondérations annuelles ne sont pas calculées.	Pondération suivie d'un ajustement des non-réponses puis calibrage en fonction du sexe, par tranches d'âge de 5 ans et par région.
4.4	Imputation de données	Non.	CAPMAS dépend dans une très large mesure de l'équipe de collecte de données pour minimiser les non-réponses. Toute information manquante identifiée par les superviseurs ou par l'office central est vérifiée avec les enquêteurs et les ménages. Les informations manquantes retenues en aval du processus de saisie ne sont pas imputées lors de l'analyse et sont signalées comme manquantes.	Les méthodes d'édition et d'imputation appropriées sont utilisées lors de l'analyse des données. L'ICBS n'impute pas les données manquantes lors de la première vague, à l'exception de la variable relative aux heures travaillées ; néanmoins les informations manquantes lors des vagues ultérieures sont imputées à partir des données des vagues précédentes dans les cas où aucun changement n'est recodé dans les autres variables. Les variables démographiques manquantes sont tirées du registre national de la population.	Accent mis sur les chercheurs qui s'efforcent d'éviter ou de limiter les non-réponses et utilisation de méthodes appropriées lors du processus d'analyse.	Oui, imputation totale et partielle.	Non	Aucune imputation de données n'est effectuée. Les réponses manquantes et "ne sait pas" sont signalées dans les résultats.	Oui.
4.5	Niveaux de la base de données	Ménages et individus.	Individus.	Logements, ménages et individus.	Ménages et individus.	Ménages, familles nucléaires et individus.	Ménages et individus.	Ménages et individus.	Ménages et individus.
4.6	Sécurisation des données enregistrées	Les données collectées sont enregistrées sur des serveurs protégés au niveau régional et national.	Oui. Sécurisation des données saisies, qui sont stockées dans plusieurs centres, ainsi que dupliquées (sauvegarde intégrale sur CD) et conservées pour parer à toute urgence.	De nombreuses mesures sont en place pour éviter tout mauvais usage, accidentel ou intentionnel, des informations.	Serveurs à l'office central.	Un protocole d'échange et de protection des données a été instauré lors de la mise en œuvre du CAPI. Il porte principalement sur l'organisation, l'échange et la sauvegarde des fichiers de données.	Les données collectées sont conservées dans des fichiers de documentation informatisés au sein de la Direction de l'administration générale des systèmes informatiques, afin de faciliter leur reprise en cas du besoin.	Les données collectées sont enregistrées sur des serveurs au niveau régional et national.	Les données sont enregistrées dans la salle des serveurs.

## PHASE 5 - ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
5.1	Taille de l'équipe d'analyse	9 statisticiens.	10 personnes.	20 personnes	10 statisticiens.	7 statisticiens.	4 économistes du travail.	3 statisticiens et 1 assistant statisticien.	5 statisticiens.
5.2	Niveaux géographiques d'agrégation des données	Niveau national Niveau urbain/rural.	National, urbain / rural et 7 régions sur une base trimestrielle), national, urbain/rural et 27 gouvernorats sur une base annuelle).	National (sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle), gouvernorat (sur une bases trimestrielle et annuelle) et gouvernorats pour le niveau urbain/rural (base annuelle seulement).	National et gouvernorats.	Niveau national, régional et provincial pour les résultats annuels. Niveau national et régional pour les résultats trimestriels.	État (base trimestrielle et annuelle), Gouvernorat (base annuelle) et Type de localité (urbaine, rurale, camps de réfugiés) (base trimestrielle et annuelle).	Niveau national et niveau régional (7 régions) pour les résultats trimestriels. Niveau national, niveau régional et niveau du gouvernorat (27 gouvernorats) pour le 2 <sup>ème</sup> trimestre.	Niveau national et niveau du gouvernorat (pour le rapport annuel).
5.3	Existence de statistiques officielles	Oui.	Oui. Les statistiques tirées de l'EFT sont classifiées comme statistiques officielles.	Oui. Les statistiques tirées de l'EFT sont classifiées comme statistiques officielles.	Oui.	Oui. C'est le cadre légal régissant les attributions du HCP et, en son sein, du secteur des études statistiques, qui rend officielles les statistiques du marché du travail.	Oui. Le PCBS est considéré comme l'institution responsable des chiffres officiels du marché du travail.	Oui. Les statistiques tirées de l'EFT sont classifiées comme statistiques officielles.	Oui.
5.4	Existence d'une analyse descriptive régulière des résultats	Rapports et analyse semestriels, et annuels plus détaillés.	Trimestrielle et annuelle. Depuis 2015 un rapport d'analyse complémentaire est préparé chaque trimestre, complétant le rapport annuel.	Ensemble complet de tableaux, d'un bref commentaire mettant en lumière les principaux enseignements. Notes de méthodologie diffusées sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle, sur le site Internet de l'ICBS.	Analyse et dossiers d'information sur une base trimestrielle et bisannuelle.	Notes et rapports trimestriels, rapport préliminaire et rapport final annuel.	Publication des résultats trimestriels et annuels. Les résultats sont mis en relation avec les vagues et années précédentes des enquêtes sur les forces de travail.	Publication de communiqués de presse trimestriels et d'un rapport annuel. Publication sur le site Internet d'un fichier Excel contenant les principaux tableaux tirés de l'enquête EPT trimestrielle. Production de fichiers destinés au public et diffusés via le site Internet.	Annuel : rapport préliminaire et rapport final.
5.5	Rédaction d'analyses approfondies tirées de l'enquête	Oui.	De nombreuses analyses générales et approfondies, y compris des recommandations destinées aux décideurs, sont préparées par le Centre d'études et de recherche sur la population de CAPMAS et publiées semestriellement et sur le site Internet (ex. pour 2014 : Femmes dans la population active).	Non.	Oui, Rapport d'analyse annuel publié par la Division de l'analyse.	Oui.	Non.	Non.	Une analyse approfondie est préparée de temps à autre, ainsi que pour la publication "Dynamique du marché du travail en Libye, réintégration de la reprise" (2013) réalisé avec l'aide de la Banque mondiale.
5.6	Analyse de la mobilité professionnelle	Non.	Non.	Non.	Non.	Des analyses de la mobilité professionnelle sont réalisées de temps à autre sur la base du tronc commun de l'échantillon,	Non.	Analyse des migrations géographiques du Printemps n-1 au Printemps n avec la 2 <sup>ème</sup> enquête trimestrielle.	Non.
5.7	Calcul de coefficients de variations saisonnières	Non.	Non.	Taux d'emploi et de chômage mensuels corrigés des variations saisonnières des données.	Non.	Oui pour les indicateurs cycliques.	Non.	Non.	Non.
5.8	Equipes multidisciplinaires d'analyse des données	Participation de statisticiens.	L'unité responsable de l'EFT bénéficie du soutien de l'Unité informatique ainsi que du Département des affaires du Bureau du président de CAPMAS pour évaluer la qualité des données et examiner les bulletins de résultats avant leur publication.	Participation de statisticiens et d'autres personnels pertinents du Département d'Informatique, de l'Unité d'Assurance qualité et du Département des publications.	Participation de statisticiens et d'économistes.	Participation de statisticiens, d'économistes, de mathématiciens et d'informaticiens.	Participation de statisticiens et d'économistes.	L'Unité EFT est composée uniquement de statisticiens, mais elle bénéficie du soutien de l'Unité informatique et du Département des Offices régionaux.	Statisticiens uniquement.

## PHASE 6 - DIFFUSION DES RÉSULTATS

N°	Item	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Maroc	Palestine	Tunisie	Libye
6.1	Politique de diffusion	Les premiers résultats sont publiés juste après l'enquête, sous la forme d'indicateurs clés du marché du travail, de tableaux de synthèse et de commentaires. Sont ensuite publiés des détails plus précis et des analyses. Tous les résultats sont diffusés sous forme papier en direction des médias et sous forme électronique sur le site Internet de l'ONS.	- Communiqués trimestriels et publications annuelles avec diffusion de résultats plus détaillés sous forme papier et par voie électronique via le site Internet CAPMAS. - Documentation des statistiques annuelles par le biais d'un programme standard (micro trousse à outils pour la gestion des données) accessible pour les années 2008-2015 via le site Internet de CAPMAS. - Assistance téléphonique ou par-email pour aider les utilisateurs à interpréter ces résultats. - Rapports à la demande, moyennant la prise en charge des coûts de réalisation.	- Rapports statistiques mensuels, rapports statistiques trimestriels (plus détaillés), publication annuelle (au niveau géographique inférieur). - Taux d'emploi et de chômage corrigés des variations saisonnières, issus des statistiques mensuelles de l'EFT publiées sur le site Internet de l'ICBS. - Estimations de la précision (c-à-d erreurs liées à l'échantillonnage pour les principaux indicateurs de l'EFT.	Communiqués de presse, annuaire statistique, séries de données, tableaux (via le site Internet du DoS) ainsi que métadonnées.	Communiqués de presse, publications trimestrielles et annuelles, rapport de résultats détaillés et série temporelle, via le site Internet du HCP.	- Rapport mensuel indiquant les évolutions du marché du travail, produit uniquement à usage interne - Rapport trimestriel présentant un ensemble détaillé de statistiques sur les indicateurs de base du marché du travail, diffusé via le site Internet du PCBS et la presse - Rapport annuel présentant des résultats plus détaillés, notamment la documentation sur la qualité des données, la description des problèmes rencontrés sur le terrain et les erreurs liées au tirage de l'échantillon	Communiqué de presse, publication annuelle (comportant environ 30 tableaux), annuaire statistique et série temporelle, le tout diffusé via le site Internet de l'INS. Mise en ligne de fichiers à usage public sur l'EFT 2005-2013.	Résultats publiés sous la forme d'un rapport annuel, de l'annuaire statistique et via le site Internet BSC.
6.2	Niveaux d'accès aux bases de données	Pas de diffusion des micro-données.	Micro-données anonymisées mises à disposition via le site Internet de CAPMAS, pour tous les utilisateurs enregistrés.	Micro-données anonymisées sur l'EFT, mises à la disposition du grand public et des chercheurs. L'ICBS fournit les micro-données anonymisées sur l'EFT sous la forme de fichiers à usage public. Micro-données plus détaillées accessibles aux chercheurs répondant à certains critères, dans le cadre de recherches plus avancées.	Pas de diffusion des micro-données.	Micro-données anonymisées accessibles en accès restreint et dans des locaux sécurisés.	Micro-données accessibles aux utilisateurs par le biais de fichiers à usage public.	Micro-données anonymisées accessibles via le site Internet de l'INS, sans restrictions.	Pas de diffusion des micro-données.
6.3	Catégories d'utilisateurs des bases de données	Gouvernement, ministères, chercheurs, organisations, étudiants, ...	Chercheurs, organisations internationales, ministères, étudiants, ...	Ministères, organisations internationales, chercheurs, étudiants, ... Le Département des relations avec les médias et de la diffusion des informations possède une liste de journalistes accrédités qui, 15 minutes avant la publication des résultats sur le site Internet, ont accès aux tableaux des communiqués de presse sous embargo. Par ailleurs, il existe une liste d'utilisateurs privilégiés qui reçoivent les commentaires sur l'EFT par e-mail après sa diffusion.	Chercheurs, organisations internationales, ministères, étudiants, ... 7 000 e-mails sont envoyés à des utilisateurs institutionnels.	Gouvernement, ministères, associations, organisations internationales et institutionnelles, chercheurs, étudiants et public universitaire, banques, autres départements du HCP.	Gouvernement, ministères, associations, organisations internationales, chercheurs, étudiants, banques et autres utilisateurs.	Gouvernement, ministères, associations, organisations internationales, chercheurs, étudiants, banques, autres utilisateurs.	[Non applicable].
6.4	Séminaire de présentation des résultats	Non.	Une conférence est organisée tous les trois mois pour annoncer les résultats, en plus de réunions individuelles non régulières.	Non.	Non.	Conférence de presse annuelle.	Non.	Conférence de presse trimestrielle.	Conférence de presse annuelle.
6.5	Délai entre la fin de la collecte et la diffusion des premiers résultats	30 jours.	45 jours.	30 jours.	45-50 jours.	33 jours.	45 jours.	45 jours.	30 jours
6.6	Existence d'un communiqué de presse pour les premiers résultats	Uniquement lors de la première publication des résultats, après chaque enquête.	Pour les rapports trimestriels.	Pour les rapports mensuels, trimestriels et annuels.	Pour les rapports trimestriels.	Pour les rapports trimestriels et annuels.	Rapport trimestriel publié sur les résultats du marché du travail et rapports annuels.	Pour les rapports trimestriels.	Pour les rapports annuels

- *Proposal of Work Program for Labour Market Statistics*, préparé par Giambattista Cantisani et Yamen Helel pour la 3<sup>ème</sup> réunion du GTEMST, Rome, 14-15 juillet 2016.  
Disponible sur <https://circabc.europa.eu/faces/jsp/extension/wai/navigation/container.jsp>
- *Report on sector review of Labour Force Survey in Jordan*, préparé par Aloïs van Bastelaer et Gaetano Ferrieri en collaboration avec DoS-Jordan, EUROSTAT, Luxembourg, 2014.  
Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/web/european-neighbourhood-policy/publications/reports>
- *Sector review of the implementation of Labour Force Survey in Egypt*, préparé par Antonio R. Discenza et Etienne Caruana en collaboration avec CAPMAS-Egypte, EUROSTAT, Luxembourg, octobre 2014.  
Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/web/european-neighbourhood-policy/publications/reports>
- *Report on the Sector Review of the Labour Force Survey in Tunisia*, préparé par Aloïs van Bastelaer et Gaetano Ferrieri en collaboration avec INS-Tunisie, EUROSTAT, Luxembourg, décembre 2015.  
Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/web/european-neighbourhood-policy/publications/reports>
- *Sector Review of the Implementation of the Labour Force Survey in Israel. Final report*, préparé par Antonio R. Discenza et Etienne Caruana en collaboration avec l'ICBS, EUROSTAT, Luxembourg, septembre 2015.  
Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/web/european-neighbourhood-policy/publications/reports>
- *Labour force survey in the EU, candidate and EFTA countries. Main characteristics of national surveys 2015. 2016 edition*, EUROSTAT, Statistical Working Papers, Luxembourg, 2016.  
Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/publications/statistical-working-papers>

## CONTACTS

### CHEF DU PROJET

Thierry Paccoud  
thierry.paccoud@expertisefrance.fr

### RESPONSABLE DU POLE

Beata Suszterova  
beata.suszterova@expertisefrance.fr

### CHARGEE DU PROJET

Ms. Siska Martina Cahyati  
siska-martina.cahyati@expertisefrance.fr

### EXPERT CLE 2 - Registres d'Entreprises & Commerce

Mr Ridha Benzarti - ridha.benzarti@expertisefrance.fr

### EXPERT CLE 3 - Energie & Transport

Mr Thierry Coulet - thierry.coulet@expertisefrance.fr

### EXPERT CLE 4 - Migration & Emploi

Mr Giambattista Cantisani - giambattista.cantisani@expertisefrance.fr



Site officiel de MEDSTAT sur le site web Eurostat et le  
site de Directorate-General for Neighbourhood and  
Enlargement Negotiations (DG NEAR)



**EXPERTISE  
FRANCE**



@expertisefrance.fr

**Département de Gouvernance Economique et Financière / Pôle Statistique**

73, rue de Vaugirard, 75006 Paris, France.

Tél. : +33 (0)1 70 82 73 46

[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)

[Medstat4@expertisefrance.fr](mailto:Medstat4@expertisefrance.fr)